

**Projet brebis Causses du Lot - Enquête sur la valorisation
et le maintien de l'élevage ovin
dans le territoire des Causses du Quercy**
*Contribution à la démarche
Territoires à Agricultures Positives (TAP)*



Rapport des étudiants et étudiantes du Master Bioterre

Mathieu Brousse, Ambre Cartier, Léa Chanrond, Elise Chaudet, Marina Da Cruz Gomes,
Charlotte Gironde, Emma Hammerer-Rachet, Colombe Henrion, Chloé Lebruman, Sophie Lei,
Laura Poyer, Arnaud Prugnières, Cyprien Régnier, Anthony Rosselot, Maëlle Schneider

Mai 2022

Sommaire

Remerciements	2
Introduction	3
Partie 1 : Travail de préparation en amont	4
1. Travaux de recherche bibliographique par sous-groupe	4
2. Une première conceptualisation du modèle Territoires à Agricultures Positives	8
Partie 2 : Travail sur le terrain	11
1. Présentation des chiffres-clés du terrain	11
2. Retour sur les restitutions	11
3. Trame IDPA	13
3.1. <i>Identification</i>	13
3.2. <i>Diagnostic des actions</i>	22
3.3. <i>Prospective</i>	25
3.4. <i>Actions à engager</i>	29
Partie 3 : Travail analytique en aval autour du modèle TAP	35
1. Méthodologie de l'analyse pour le modèle TAP	35
2. Proposition du modèle TAP en 4 idées-clés	36
3. Quelle(s) forme(s) pour le(s) TAP ?	38
Conclusion	40
Bibliographie et sitographie	41
Table des figures	43
Annexes	44

Remerciements

Nous tenons à remercier Catherine Bureau, Frédéric Dohet et Didier Christin, représentants respectifs de la Fondation Avril, de la Fondation RTE et de l'association Sol et Civilisation, pour leur soutien, leurs conseils précieux et l'intérêt qu'ils ont accordé au travail de l'équipe.

Nous adressons également notre gratitude au Parc naturel régional des Causses du Quercy, en particulier à Anne-Laure Cancès, ainsi qu'à Luc Rives de l'organisme de sélection ovine Ovilot pour leur disponibilité, leur enthousiasme, leur appui pratique et leur relai auprès des acteurs locaux, ayant permis le bon déroulement de l'atelier, depuis le travail amont jusqu'à la restitution de février 2022, en passant par la réalisation des enquêtes sur le terrain.

Nous remercions chaleureusement notre encadrant, Hervé Brédif, pour son accompagnement hors pair tout au long de ces nombreux mois, son appui, sa confiance et l'autonomie qu'il nous a accordée ainsi que ses précieux conseils sur les méthodologies d'entretien.

Une mention aussi pour Jérôme Canivé et Chantal Béranger qui nous ont accompagnés dans le Lot en novembre, qui ont participé activement aux entretiens et au travail d'intégration, toujours avec le sourire.

Enfin, nous souhaitons remercier l'ensemble des personnes rencontrées, tant virtuellement que physiquement, pour le temps qu'elles nous ont accordé, leur confiance, la richesse des échanges, l'intérêt à notre travail. Une pensée, pour finir, à Mathieu Flaujac dont nous avons beaucoup apprécié l'hospitalité.

Introduction

Du 22 au 27 novembre 2021, notre groupe de 15 étudiants et étudiantes s'est rendu dans le département du Lot afin de s'entretenir avec les acteurs et actrices du territoire. 98 personnes rencontrées, 130 heures totales de discussions, et un territoire traversé de fonds en combles, voici ici un bilan du travail mené sur place.

Dans le département du Lot, la situation de l'élevage est préoccupante. Les éleveurs et éleveuses vieillissent, et le risque que les exploitations ne soient pas reprises grandit. Parallèlement, le métier ne séduit plus, les conditions de travail se durcissent et le territoire des Causses du Quercy est en quête de redynamisation.

Nous avons été sollicités pour nous pencher sur cette situation et aller à la rencontre des personnes qui pratiquent le territoire, qu'elles viennent du milieu agricole, mais également de la culture, du monde politique ou des métiers de bouche. Nous avons écouté leurs visions du territoire et avons été attentifs au futur tracé sur l'avenir de ce dernier et les solutions possibles. Ainsi, nous nous sommes demandé ***quels sont les intérêts, conditions et moyens d'un maintien de l'élevage et d'une redynamisation de l'installation en brebis Causses du Lot, avant de s'intéresser aux potentiels de transformations économiques, sociales et environnementales positives pour le territoire des Causses du Quercy.***

Afin de mener à bien ce travail, nous présenterons d'abord la méthodologie que nous avons appliquée, avant de présenter les résultats obtenus sur le terrain. Enfin, nous mettrons en évidence le travail effectué autour du terme des Territoires à Agricultures Positives, ses perceptions et ses matérialisations.

Partie 1 : Travail de préparation en amont

Afin de préparer notre venue sur le terrain et d'avoir une première approche des questions énoncées en introduction, nous avons effectué un travail théorique entre septembre et novembre 2021 dont voici les principaux résultats.

1. Travaux de recherche bibliographique par sous-groupe ¹

1.1. Agriculture positive

Il était ici question de savoir ce que serait une agriculture « positive » du point de vue environnemental. Après une période de recherche et de réflexion sur ce qu'englobe le lien entre agriculture et environnement, nous avons décidé d'orienter la réflexion sur les effets positifs que peut avoir l'agriculture sur la biodiversité.

Nos recherches sur cette thématique nous ont directement menés à la mention Haute Valeur Environnementale (HVE), qui correspond au niveau le plus élevé du dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2021). Néanmoins, nos recherches sur ce sujet ne se sont finalement pas avérées concluantes. En effet, ce référentiel est peu exigeant dans la pratique et n'est donc gage d'aucun changement de pratiques réelles. La HVE est d'ailleurs en cours de révision.

Par ailleurs, nous nous sommes intéressés aux travaux de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB). Le principe est de proposer des protocoles d'observation de la biodiversité ordinaire aux agriculteur et agricultrices intéressés, en vue de mieux connaître cette biodiversité et ses liens avec les pratiques culturales. Le constat est ici le suivant : les actions mises en place sont utiles, mais rien n'incite les agriculteurs et agricultrices à participer au dispositif et celui-ci peine donc à se généraliser.

L'enjeu qui se dégage de ces recherches est de donner des raisons aux agriculteurs et agricultrices de participer à des programmes d'actions en faveur de la biodiversité. Pour susciter leur mobilisation, le plus efficace serait de les rémunérer pour la mise en œuvre d'actions positives pour le vivant.

Deux pistes intéressantes apparaissent : les éco-régimes qui conditionnent les aides du premier pilier de la Politique Agricole Commune (PAC) et les Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) qui conditionnent en partie celles du deuxième pilier.

1.2. Services écosystémiques

Les services écosystémiques correspondent ici aux bénéfiques, directs et indirects, tirés de l'élevage de la brebis Causses du Lot. On classe traditionnellement les services écosystémiques en quatre catégories : les services d'approvisionnement, les services de régulation, les services socioculturels et les services de soutien (également dits de support) (Díaz *et al.*, 2019).

¹ Quelques entretiens ont été réalisés lors de cette phase amont du travail. La liste des personnes rencontrées se trouve en annexe 1.

Service d'approvisionnement	Service de régulation	Services socioculturels	Services de soutien ou de support
<ul style="list-style-type: none"> → Alimentation (viande) → Utilité pour les croisements (maintien d'une diversité génétique) → Matière première (laine) → Fertilisant (déjections) → Source d'énergie pour produire du biogaz/biométhane (via la récupération des déjections pouvant alimenter les méthaniseurs) 	<ul style="list-style-type: none"> → Prévention des risques naturels (ouverture du milieu limitant les risques d'incendie) → Stockage de carbone (via la végétation des prairies) et enfouissement du CO2 dans les sols 	<ul style="list-style-type: none"> → Récréation (attachement sentimental) → Beauté → Patrimoine naturel (fait partie du territoire) et culturel → Ressource économique (emplois dans la filière associés) → Gastronomie (goût) → Attrait des touristes 	<ul style="list-style-type: none"> → Conservation de la biodiversité (prairies souvent très diversifiées avec des haies et différentes essences d'arbres, dissémination des graines par les déjections, maintiens de milieux ouverts favorables à certaines espèces animales et végétales etc...) → Préservation des landes calcicoles → Lutte contre l'érosion des sols (service plus lié à l'élevage et aux prairies liées au pâturage ovin, qu'à la brebis en tant que tel) → (brebis adaptées au territoire/désaisonnée)

Figure 1 : Services écosystémiques associés à l'élevage de la brebis Causses du Lot

1.3. Panorama institutionnel et administratif du PNR et alentours

En amont de la semaine d'enquêtes sur le terrain, il a été nécessaire d'établir un panorama de l'environnement institutionnel et des outils de planification en place sur le périmètre du projet. Deux points ont alors été centraux dans les recherches réalisées à ce stade : l'analyse des différentes échelles territoriales de compréhension et d'application du projet, puis l'identification d'initiatives ou d'instruments de gouvernance territoriale d'ores et déjà déployés sur la zone du projet et ayant une pertinence vis-à-vis de la filière ovine locale.

Lorsque que l'on se penche sur ces aspects, le périmètre du projet révèle alors d'emblée des complexités géographiques d'application et de gouvernance. La zone d'intérêt du projet peut s'appréhender à l'échelle du Parc naturel régional (PNR) des Causses du Quercy, qui compte 102 communes. Avec 12 communautés de communes sur le territoire, des formes variées de coopération intercommunales sillonnent et croisent parfois la zone d'influence du parc naturel, à l'image de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor) ou la communauté d'agglomération du Grand Cahors. Ce qui signifie qu'un certain nombre de stratégies et de plans de développement territorial sont à l'œuvre sur ce territoire naturel, culturel et historique. Loin d'être des freins au renforcement de dynamiques dans le milieu agricole, ce maillage institutionnel laisse entrevoir différents leviers à actionner par les acteurs du territoire pour répondre aux problématiques rencontrées, en matière notamment d'installation et de renouvellement de l'élevage.

Nos recherches se sont dès lors concentrées sur l'existence de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) à l'échelle du territoire des Causses du Quercy. Souvent dans l'optique de

relocaliser l'agriculture et l'alimentation, il se trouve que les PAT peuvent constituer un axe pertinent de réponses aux enjeux économiques, sociaux ou environnementaux rencontrés par l'élevage ovin. Depuis 2018, la Cauvaldor (Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne) a par exemple enclenché des diagnostics alimentaire et agricole afin d'élaborer un PAT dont les axes de travail sont principalement le foncier agricole ainsi que l'installation et la transmission des exploitations. La Communauté d'agglomération du Grand Cahors dispose, quant à elle, d'un Plan alimentaire territorial qui entend également aborder la facilitation de l'installation de nouveaux exploitants et mettre en place des espaces tests. Ce travail préparatoire a permis d'identifier et de prendre contact avec les chargés de mission PAT au sein de ces institutions, en vue d'une rencontre lors de notre semaine dans le Lot.

1.4. Espaces test agricoles

Les espaces-tests agricoles sont un outil développé par le Réseau National des Espaces Test Agricoles (RENETA). Il permet à un aspirant agriculteur de bénéficier d'un suivi, d'un accompagnement dans les démarches d'installation, de tester sa motivation et de vérifier la viabilité économique de son projet avant une installation définitive en propre (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2016). Les espaces-tests agricoles peuvent prendre la forme d'un lieu permanent, sur lequel viennent successivement des agriculteurs ou agricultrices, ou peuvent être éphémères. Cela signifie que l'agriculteur en devenir expérimente son activité sur la parcelle sur laquelle il compte s'installer. Les espaces-tests agricoles sont une solution envisagée par le PNR des Causses du Quercy pour favoriser l'arrivée de jeunes éleveurs et éleveuses, en particulier non issus du milieu agricole.

Des espaces-tests agricoles autour du pastoralisme et intégrant la mobilité et la gestion des paysages existent en Île-de-France. Afin de mieux comprendre la portée de ce dispositif, nous avons réalisé un entretien avec le RENETA et un entretien avec l'ADDEAR du Rhône qui a mis en place des espaces-tests agricoles sur son territoire.

1.5. Autres pistes pour favoriser l'installation

De plus en plus, une inadéquation est constatée entre les attendus des filières, en matière de volume et de qualité des produits, et la réalité des installations et des candidats et candidates à l'installation. Les types d'exploitations se diversifient et s'étendent d'exploitations de petites tailles, souvent pluriactives à des exploitations fortement capitalistiques, liées à la dynamique globale d'agrandissement.

Nous avons donc exploré les schémas d'installation différents de ceux des installations conventionnelles.

Ce sont souvent des jeunes et/ou des personnes non-issues du milieu agricole qui choisissent de s'installer de façon non-conventionnelle en adoptant des pratiques dites alternatives.

Malgré une augmentation récente de personnes s'installant en communautés, entre amis ou dans des « éco-villages », une préférence est quand même donnée à l'installation individuelle ou en famille dans des petites fermes à taille humaine. En effet, même si la charge

de travail peut être plus lourde, cela permet de garder son indépendance et de pouvoir adopter les pratiques agricoles de son choix, ainsi que d'éviter les éventuels conflits avec son associé.

Souvent, une certaine autonomie alimentaire et économique est recherchée par les nouveaux installés, ce qui passe par une diversification des pratiques agricoles. En effet, en mêlant élevage, maraîchage, cultures de plantes aromatiques ou encore apiculture, les agriculteurs et agricultrices essayent d'assurer leurs revenus tout en diversifiant leurs tâches. Dans la plupart des cas, ces nouveaux installés ont des pratiques respectueuses des animaux et de l'environnement (bio, biodynamie...). La diversification des activités inclut également parfois de l'agritourisme avec des visites de la ferme, des ateliers pédagogiques ou encore l'hébergement à la ferme, ce qui permet d'informer et de sensibiliser au métier d'agriculteur.

Cependant, le problème avec certaines installations alternatives est qu'elles ne sont pas répertoriées et peuvent donc être oubliées des coopératives et des services de la filière. Pour certaines exploitations, cet isolement est un choix, car les agriculteurs et agricultrices ne se sentent pas représentés ou écoutés par ces institutions. Cela accentue ainsi la fracture entre exploitations alternatives et exploitations conventionnelles.

Il faudra donc prendre davantage en compte ces schémas d'installation alternative afin d'aider et de représenter le plus d'agriculteurs et d'agricultrices.

Certaines structures ont pour but de soutenir et d'aider cette installation agricole. Par exemple, Terre de Liens facilite l'éclosion de projets d'installation et notamment de ceux portés par des personnes qui ne sont pas enfants d'exploitants. Cette association intervient sur l'accès au foncier rural, sur la mise en relation entre personnes voulant s'installer et cédant.es, ainsi que sur la formation et l'accompagnement tout au long de l'installation. L'ADDEAR travaille à la promotion et à la mise en œuvre de l'agriculture paysanne et respectueuse de l'environnement, tout en encourageant et en soutenant les installations et les transmissions d'exploitations.

1.6. Leviers et freins limitant l'installation

L'étude des freins limitant l'installation de nouveaux éleveurs et éleveuses dans les Causses du Quercy et des leviers pouvant au contraire favoriser les installations apparaissait comme une étape absolument essentielle de la réflexion dans le cadre de cet atelier. Effectivement, la rencontre avec l'éleveur ovin, Eudes Jouët-Pastré, lors d'un stage dans la Drôme en début d'année, nous avait sensibilisés à la nécessité de comprendre, en amont, les besoins des éleveurs pour pouvoir ensuite proposer des solutions adaptées. Ce premier constat nous a fait prendre la mesure de l'importance des entretiens qualitatifs que nous allions dédier à écouter les éleveurs et les éleveuses et plus largement, l'ensemble des acteurs du Lot.

A l'issue de la lecture d'articles scientifiques et d'un ensemble de documents divers (Capel-ovin, GEOC, ADEL46, 2009 ; Beaubier *et al.*, 2019 ; Chambre d'agriculture du Lot, 2019), des hypothèses sur les freins rencontrés dans l'installation et les leviers à actionner pour y remédier ont été formulées.

Les deux freins principaux identifiés sont :

- Le faible rapport charge de travail/rentabilité de l'activité rencontré par les jeunes éleveurs et éleveuses

- Les aides de la PAC favoriseraient plutôt les activités céréalières. L'accès à l'information est inégal, notamment selon un critère d'âge.

Les deux leviers à actionner pour remédier aux freins rencontrés seraient, selon nous et à ce stade du travail :

- La communication sur les bienfaits écologiques et environnementaux de la filière ovine dans le Lot.
- L'intensification du transfert de compétences entre ruraux et néo-ruraux.

2. Une première conceptualisation du modèle Territoires à Agricultures Positives

Une première étape lors de notre recherche bibliographique a été de définir ce qu'englobe le terme de « positif » dans le cadre d'une réflexion autour des Territoires à Agricultures Positives (TAP). Il était question de savoir si ces agricultures étaient, par exemple, positives pour l'environnement, pour l'économie, pour les populations présentes sur le territoire... Rapidement, nous nous sommes interrogés sur la possibilité de mesurer cette « positivité », et s'il était possible de définir des indicateurs pour ce faire, et sur plusieurs plans. La littérature met notamment en avant le concept d'externalités positives ou négatives, défini de la sorte par l'ADEME : « Il y a externalité lorsque l'activité de production d'un agent a une influence non marchande (positive ou négative) sur le bien-être d'un autre sans qu'aucun ne reçoive ou ne paye une compensation pour cet effet » (2019). À ce titre, l'agriculture offre de nombreuses externalités positives, telles que le stockage du carbone dans les sols agricoles, la réduction de la vulnérabilité face aux aléas naturels, la création et l'entretien de paysages à patrimoine paysager... (Réseau Agricole des Îles Atlantiques, 2020). Ces externalités pourraient être quantifiables et pourraient faire l'objet d'une rémunération spécifique versée à l'agriculteur par l'État, des collectivités territoriales ou des fondations par exemple, comme le sont les paiements pour services environnementaux (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2020).

Par la suite, une nouvelle interrogation est apparue : devons-nous parler d' « un » ou « des » territoire.s à agriculture.s positive.s ? Autrement dit, les critères définis par le modèle TAP seront-ils déterminés pour le territoire des Causses du Quercy, puis généralisés pour tous les autres territoires, ou inversement ? Cette question a fait dissensus au sein de notre groupe d'étudiants, mais après un long moment de *brainstorming*, nous avons décidé de déterminer des critères très généralistes afin de définir le modèle TAP, mais illustrés par des exemples s'appliquant au territoire des Causses du Quercy.

Ainsi, nous avons réfléchi à cinq idées-clés qui définiraient un Territoire à Agricultures Positives : le patrimoine, les circuits courts, l'insertion sociale, l'appropriation et l'écologie. Pour chacune de ces idées-clés, nous avons défini dans un premier temps les critères et les valeurs qui peuvent lui être associés, puis les actions à mettre en œuvre (applicables au cas particulier du territoire des Causses du Quercy) et enfin les indicateurs pour évaluer et quantifier la présence de ces actions sur le territoire. Nous souhaitons que ce modèle ne soit pas fermé et

restrictif, mais aille dans le sens d'une harmonisation des actions menées et d'un accompagnement des acteurs du territoire vers un objectif commun.

2.1. Patrimoine

La préservation du patrimoine est un aspect que nous jugeons important pour un modèle TAP, avec pour objectif la préservation de savoir-faire ancestraux, comme exemple : le travail de la laine dans le territoire des Causses du Quercy, la préservation d'une race comme la brebis Causse du Lot en la rendant emblème du territoire, ou encore la préservation du patrimoine naturel et paysager.

2.2. Circuits courts

Le deuxième critère identifié serait les circuits courts, c'est-à-dire la consommation des produits locaux de meilleure qualité ainsi que l'autonomie alimentaire du territoire. Cela supposerait la nécessité d'une meilleure communication à ce sujet et une disponibilité des produits dans les commerces de proximité du territoire. Un partenariat pourrait également être fait avec les restaurateurs et les cantines scolaires pour favoriser la mise en avant de ces produits.

2.3. Insertion sociale

L'insertion sociale serait également un critère important. Cela se traduirait par l'aide à l'installation des éleveurs, éleveuses, agriculteurs et agricultrices, le partage de connaissance, et *in fine* à la création d'un réseau et à la coopération interacteurs.

2.4. Appropriation

Par appropriation, nous entendons l'investissement des citoyens et citoyennes pour le projet TAP ou encore l'intégration du projet au sein du territoire. Nous imaginons cela avec une enquête auprès des agriculteurs, commerçants et habitants avant le projet et 5 ans après sa mise en œuvre.

2.5. Ecologie

Le dernier critère identifié serait l'écologie, c'est-à-dire notamment la préservation de la biodiversité et des prairies, qui se traduirait par l'encouragement de l'agriculture biologique et raisonnée et la réduction de la vulnérabilité et des incendies. Pour le territoire des Causses du Quercy, nous pouvons penser au débroussaillage permis par l'élevage ovin en plein air. Cette action pourrait être mesurée par des Systèmes d'Informations Géographique (SIG), dans le but d'évaluer l'embroussaillage du territoire ou encore le nombre d'incendies avec une évaluation annuelle des dégâts. Des recherches bibliographiques ont également été faites sur des méthodes agricoles alternatives plus durables qui pourraient être mises en place sur le territoire, permettant ainsi le recours à une agriculture raisonnée.

L'évolution de la biodiversité peut également être un point important à évaluer sur les territoires à agricultures positives, par des spécialistes ou des bureaux d'étude, afin d'établir si une évolution positive est présente au fil du temps.

Partie 2 : Travail sur le terrain

1. Présentation des chiffres-clés du terrain

En vue de la semaine de terrain, qui a eu lieu du 22 au 27 novembre 2021, 135 personnes ont été contactées. Finalement, ce sont 98 personnes que nous avons rencontrées au cours de 73 entretiens (voir la liste des personnes rencontrées en annexe 1). Le panel d'acteurs visait à représenter l'ensemble des personnes concernées par la thématique, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la filière ovine (figure 2).

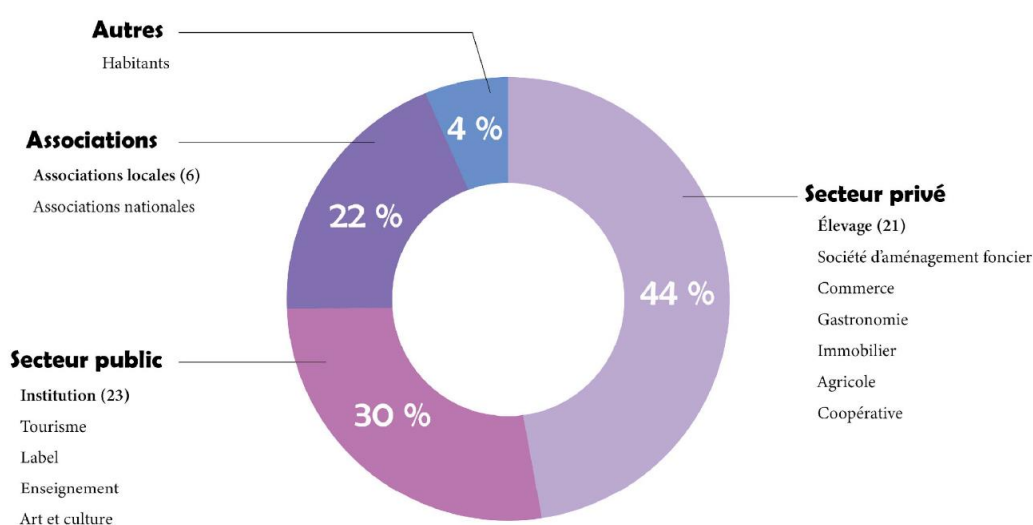


Figure 2 : Proportion de personnes rencontrées par secteur

D'une durée moyenne de 1h40, ces entretiens ont duré entre 45 minutes et 2h20, ce qui représente 130 heures d'écoute active au total. Le modèle IDPA (Identification, Diagnostic, Prospective, Actions) a servi de trame à ces entretiens semi-directifs (cf. 3).

2. Retour sur les restitutions

Trois temps de restitution ont été organisés. Le premier, dit « à chaud », a eu lieu à la fin de la semaine de terrain et s'est tenu le vendredi 26 novembre au soir devant Pauline Ducharlet, représentante d'Ovilot, Anne-Laure Cancès, chargée de mission agriculture, Philippe Andlauer, le Directeur et Michel Laverdet, le Vice-Président à l'économie, au tourisme et à l'agriculture du PNR des Causses du Quercy. Cinq phrases-clés ont émergé de l'analyse des entretiens et ont été présentées à l'assemblée (voir encadré).

Les cinq phrases-clefs de la restitution “à chaud”

1- Pour une forte majorité des acteurs, la Causses du Lot est adaptée aux Causses du Quercy et présente des intérêts écologiques, patrimoniaux et culturels, qui sont aujourd’hui *remobilisés, à la faveur d’enjeux d’importance*, pour faire de cette race un élément identitaire du territoire.

Attention cependant à ne pas mettre cette race trop en avant au détriment d’autres formes de valorisations.

2- Une part significative d’acteurs souligne, voire déplore les exigences de performance de la “grande” filière viande ovine qui ne s’articulent pas aisément avec les autres atouts utilitaires et identitaires de la Causses du Lot (brebis ressource/brebis patrimoine).

3- Le renouvellement et l’installation de nouveaux éleveurs sont confrontés à une série d’obstacles et préoccupent de plus en plus.

La multiplicité des dimensions en jeu suppose de prendre le temps d’une analyse approfondie et concertée.

4- Face aux logiques coopératives dominantes, les formes d’exploitations agricoles alternatives sont jugées insuffisamment reconnues et accompagnées par ceux qui les portent, alors même qu’elles favorisent selon eux l’autonomie et l’adaptabilité.

De manière générale, la diversification, au sein des ateliers ovins et au niveau plus large des exploitations, est ressentie comme un moyen de sécuriser la rentabilité des exploitations.

5- La concertation et la co-construction entre les acteurs sont souvent jugés nécessaires à la *conception* et à la *mise en œuvre* de réponses pertinentes aux défis et aux ressources du territoire.

La deuxième restitution a eu lieu le 21 février 2022, à la salle des fêtes de la commune de Soulomès, et était ouverte à toutes les personnes rencontrées lors de la semaine de terrain (voir en annexe 2 la liste des participants). La présentation a suivi la trame IDPA (cf. 3) et a été l’occasion d’un temps d’échanges entre les acteurs.

Enfin, la dernière restitution s’est déroulée à Paris le 25 février 2022 devant les commanditaires nationaux – Fondation Avril, Fondation RTE et l’association Sol et Civilisation – et a fait l’objet d’un développement plus poussé quant aux réflexions et résultats relatifs à la démarche Territoires à Agricultures Positives.

3. Trame IDPA

La trame IDPA est la grille que nous avons adoptée lors de la conduite des entretiens. Elle permet de répondre à des questions opérationnelles et de faire parler les acteurs de leurs visions du territoire et de ses difficultés. L'acronyme IDPA correspond à :

- **Identification** de la situation, des qualités et des problèmes
- **Diagnostic** des actions
- **Prospective** des problèmes et des réponses
- **Actions** proposées

Ce sont les résultats obtenus dans chacune de ces sections que nous allons maintenant détailler.

3.1. Identification...

3.1.1. ...des qualités...

3.1.1.1. ...du territoire des Causses du Quercy

L'une des premières questions que nous avons posée dans le cadre des entretiens concerne le territoire, et plus particulièrement la façon dont les personnes perçoivent leur territoire et le lien qu'elles peuvent entretenir avec leur lieu de vie.

Les personnes que nous avons interrogées ont attribué différentes qualités au territoire des Causses du Quercy. Ces qualités ont été regroupées en dix grandes catégories (figure 3).

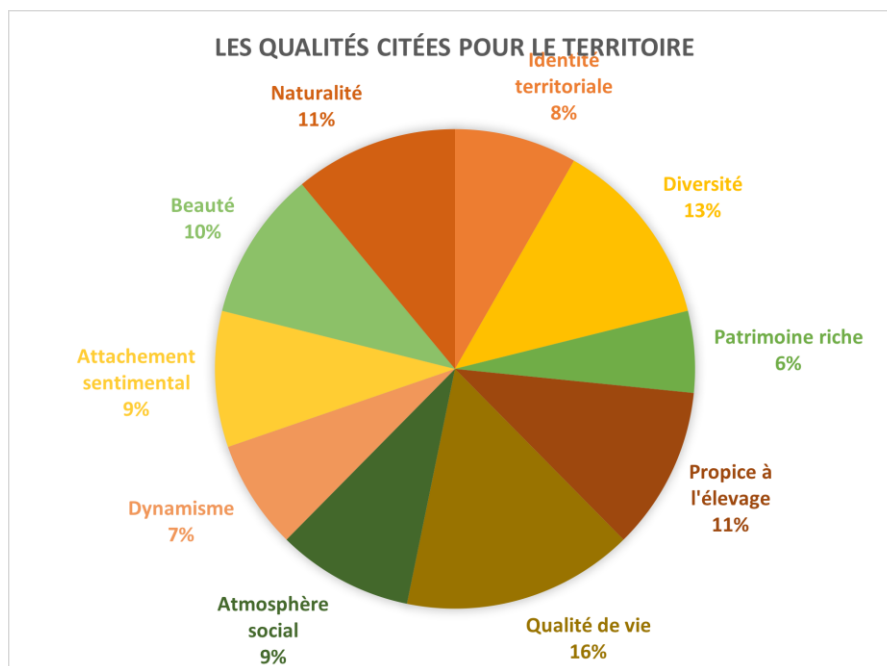


Figure 3 : Qualités citées pour le territoire

La qualité de vie

La majorité des acteurs a fait référence au cadre de vie (figure 4). De fait, cela apparaît comme un point primordial pour les habitants. D'abord, la tranquillité et le calme ont été mis en avant de nombreuses fois : « tranquillité », « calme », « peu peuplé », certaines personnes faisant référence à une notion de sérénité (« calme et sérénité ») ou d'apaisement (« territoire

très pur et peu peuplé : qui donne une impression d'équilibre, l'homme est à la bonne place et c'est apaisant. »).

D'autres qualités inhérentes au cadre d'une vie à la campagne ont été citées : « *Air sain et peu pollué* », « *C'est un territoire où on se sent libre et en sécurité* », « *Ruralité aimée et assumée* », « *Densité faible de population, calme, aspect rural profond* ». Ainsi, on retrouve les qualités d'une vie rurale : le calme, la tranquillité, la liberté, le fait d'être reculé des grands ensembles urbains.

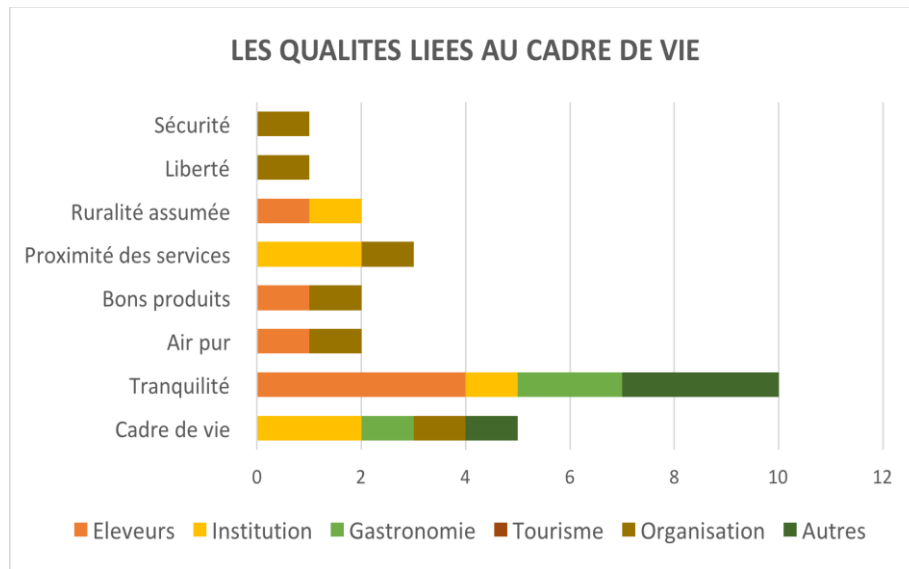


Figure 4 : Les qualités liées au cadre de vie

La beauté des paysages et la naturalité

L'esthétisme a souvent été mis en avant. Le plus souvent, les acteurs ont mentionné une beauté liée aux paysages. Par exemple, nous avons pu entendre : « *Une qualité paysagère, une lumière extraordinaire* », « *la beauté des paysages* » ou « *de beaux paysages façonnés par l'Homme* ». On loue des paysages marqués par le patrimoine architectural et naturel préservé : « *Qualité du patrimoine bâti* » ou encore « *Patrimoine naturel préservé* ». D'autre part, pour certains acteurs, le territoire offre la possibilité d'entretenir un lien direct avec la nature et le sauvage : « *Naturalité exceptionnelle pour un milieu non montagneux* », « *C'est très nature ici, ça fait beaucoup de bien* », « *accès à la nature tout de suite* ».

Une identité et un attachement territoriaux

Les personnes rencontrées ont témoigné d'une identité territoriale assez marquée lors des entretiens et qui se traduit par une personnification du territoire : « *Département en autarcie avec une identité unique* », « *territoire avec du caractère* », « *ruralité assumée et aimée* », « *les Causses sont un tout* ». De plus, les entretiens ont révélé un attachement sentimental des acteurs à leur territoire : « *attache profonde au territoire* », « *territoire de naissance* », « *amour profond pour le territoire* », « *enracinés* », « *lien au sol* ».

Un territoire propice à l'agriculture

Nous avons noté que certains acteurs rencontrés ont relié le territoire de façon directe à l'agriculture : « *l'agriculture est la qualité principale du territoire* » ou « *territoire agricole fertile* ». Certains ont précisé que le territoire était surtout propice à l'élevage ovin : « *territoire aride, on ne peut pas faire d'autres cultures, seulement l'élevage permet d'utiliser ce*

territoire », « *ici, c'est le pays de la brebis : plus d'herbe, plus vert, sols plus riches* » ou « *territoire du Causse associé aux moutons* ». De par son histoire et les filières, le territoire des Causses semble être un terrain adapté à l'élevage : « *territoire qui permet une simplicité de fonctionnement autour de l'élevage* », « *tous les outils nécessaires à l'élevage ovin sur le territoire avec le patrimoine bâti* » (voir annexe 3)

Un territoire dynamique

Certains acteurs ont noté un dynamisme particulier sur le territoire qui se traduit par des « *mouvements alternatifs* », la présence de « *personnes volontaires* », des projets innovants. On a ainsi pu entendre une personne se féliciter d' « *initiatives sur le territoire, d'un dynamisme non négligeable* ». D'autres font référence à la dynamique économique et la création d'emplois : « *territoire avec du travail* », « *vitalité économique : industrie, agricole, culturel, tourisme* » ou encore « *les gens ici créent leurs emplois* ».

L'atmosphère sociale

Certaines personnes interrogées ont fait référence à l'accueil chaleureux qu'elles ont reçu lorsqu'elles sont arrivées sur le territoire, d'autres à une entraide et à un fonctionnement particulier entre les personnes : « *une ambiance conviviale* », « *ouverts à l'autre, attentifs* » ou « *population locale accueillante et sympathique* ».

La diversité du territoire

La majorité des acteurs et actrices a fait référence à une forme de diversité. Nous avons identifié plusieurs formes de diversité dans les discours :

- Une diversité liée aux paysages. Exemple : « *diversité des milieux : forêts, niveaux intermédiaires, prairies* », « *paysages diversifiés* ».
- Une diversité culturelle : « *le territoire est un carrefour d'influences montagnarde, méditerranéenne et atlantique* », « *on est dans un territoire où on a tout (comme une petite France avec toutes les spécialités)* », « *le département a plus de perméabilité avec l'arrivée des néo-ruraux* ».
- Une diversité liée au monde agricole : « *terre d'équilibre avec différents modes d'agricultures* » ou « *grande diversité d'agricultures dans un endroit très caractéristique* ».

3.1.1.2. ... de la brebis Causses du Lot

La deuxième question concernait les qualités inhérentes à la brebis Causses du Lot. Les acteurs du territoire ont attribué douze qualités à cette brebis (sachant que certains lui en ont attribué plusieurs) (figure 5). Ces qualités ont été regroupées en six valeurs (figure 6).



Figure 5 : Les douze qualités de la brebis Causses du Lot

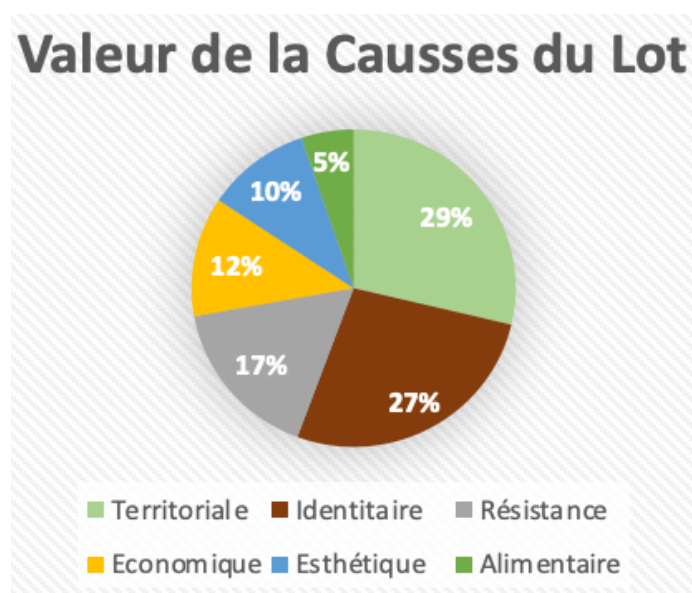


Figure 6 : Les six valeurs de la brebis Causses du Lot

Dans l'ordre de fréquence (les valeurs les plus mises en avant), on retrouve tout d'abord la valeur territoriale. Cette dernière regroupe en premier lieu, l'adaptation de la brebis à son milieu, soit sa capacité à ouvrir les milieux en réduisant l'embroussaillage et limitant, ainsi, les risques d'incendies. S'ajoute à cela la dé-saisonnalité de la Causses du Lot (elle peut agnelier toute l'année). En second lieu, il semblerait que le territoire des Causses du Quercy soit également adapté à cette brebis. De fait, ce milieu lui apporterait un apport suffisant en minéraux – qu'elle obtiendrait en léchant les roches - et permettrait une usure suffisante de ses sabots – du fait des caractéristiques propres aux différents types de sol présents dans cette

région. Par ailleurs, la brebis pourrait se montrer fort utile dans l'entretien des rangs de lavandes, car elle aurait la capacité de pâturer entre ces derniers sans toucher aux plantations.

Cependant, certaines personnes interrogées mettent en garde contre la survalorisation de la Causses du Lot au détriment d'autres races ou d'autres animaux. Le débroussaillage, par exemple, pourrait également être effectué par d'autres brebis comme les Castillonnaises ou encore par d'autres animaux comme les chèvres et les bovins. Une autre limite serait que l'obtention du Label Rouge Agneau fermier du Quercy amènerait souvent à des agneaux nourris aux céréales dans des petits espaces clos, plutôt que des brebis élevées en plein air et jouant leur rôle d'ouverture des milieux. De fait, pour obtenir le Label Rouge Agneau fermier du Quercy, les agneaux doivent se conformer à certains critères physiques (obtention d'agneaux pesant un certain poids). Or ces normes sont difficiles à obtenir pour la Causses du Lot. Ainsi, certains éleveurs choisissent de croiser les femelles Causses du Lot avec des mâles Ile-de-France : obtenant ainsi un cheptel appelé F1-46, ayant plus de chance de produire des agneaux réglementaires permettant l'obtention du Label. Cela amène, selon un éleveur, au fait que *« l'entretien de l'environnement via les Causses est plus tout à fait vrai, car elles sont concentrées sur des petits espaces et nourries avec des céréales »*.

Ensuite, la seconde valeur la plus pointée doigt par les acteurs est la valeur identitaire de la Causses du Lot. En effet, du fait de ses caractéristiques distinctes – masque noir et allure longiligne – la Causses du Lot est considérée par la majorité des acteurs interrogés comme *« l'emblème du Lot »* ou comme *« fédératrice du Lot »*. La qualité patrimoniale de la brebis est mise en avant par 22% des acteurs. Elle serait un élément incontournable du patrimoine tant naturel que culturel des Causses du Quercy, voire du Lot. Cependant, un plus faible nombre de personnes disent qu'à leurs yeux *« elle ne représente pas le territoire »*, c'est le cas d'un habitant hors PNR. Un acteur du tourisme explique également qu'il y a beaucoup de promotion autour de la brebis mais qu'on ne la voit que très peu : *« on entend venez la voir mais on ne la voit pas »*.

Par la suite, est citée la résistance de la Causses du Lot comme sa troisième qualité. En effet, selon les acteurs, *« elle mange peu et boit peu »*, *« elle peut être dehors toute l'année »* et *« elle est résistante à la maladie de Lyme »* – transmissible par les tiques. Cependant, un certain nombre d'acteurs met en garde contre la perte de rusticité de la Causses du Lot, qui serait due aux croisements.

Puis, s'ensuit la valeur économique de la Causses du Lot (en 4ème position). La vente de sa viande, la qualité de sa laine et l'attrait qu'elle a pour les touristes sont tant de revenus économiques indispensables aussi bien à certains acteurs de la filière ovine, mais également hors filière (ex : tourisme). Il est également mis en avant que la Causses du Lot est indispensable aux croisements F1-46.

En revanche, parmi les personnes interrogées, certaines trouvent que la Causses du Lot n'est pas rentable² et la filière laine insuffisamment valorisée. Cela sera explicité dans la partie diagnostic des actions. De plus, d'après un acteur d'un organisme professionnel agricole, *« la masse osseuse est handicapante pour le rendement et il y a une mauvaise valorisation économique due aux contraintes physiques de la Causses du Lot »*.

² Notamment en raison de la grille EUROP de conformation des agneaux qui n'est pas favorable à la race Causses du Lot.

Sa valeur alimentaire/gustative est également soulignée. En effet, son agneau serait « *moins gras et moins fort en goût* » donc plus apprécié par les enfants mais pas seulement. Néanmoins, une des personnes interrogées a souligné qu'« *il y a une différence entre un agneau en plein air et un agneau engraisé* ». Puis la distinction entre Causses du Lot et Causses du Quercy (comprenant la race pure ainsi que les croisements) n'est pas faite par tous les acteurs. Dans la restauration cette distinction semble de taille, ce qui ne semble pas être le cas de certains bouchers, par exemple.

Enfin, en dernière position - mais pas des moindres - arrive sa valeur esthétique, la brebis est considérée comme « *belle* », « *fondante* », « *attachante* » ou encore « *mignonne* ». Tout le monde semble s'accorder sur cette qualité, elle a d'ailleurs été citée par six catégories d'acteurs sur neuf. Ce qui peut d'ailleurs être une limite au fait de vouloir la consommer.

Ainsi, la valeur identitaire et l'enjeu territorial de la Causse du Lot sont mentionnés par quasiment tous les types d'acteurs et la majorité lui attribue de nombreuses qualités (figure 7). Selon ces derniers, la Causse du Lot semble être un élément incontournable du département, même si cela ne doit pas se faire au détriment d'autres races de brebis ou d'élevages de d'autres filières, qui ont eux aussi une place importante. Par conséquent, pour une forte majorité des personnes rencontrés, la Causse du Lot est adaptée aux Causses du Quercy. Elle présente des intérêts écologiques, patrimoniaux et culturels, qui sont aujourd'hui remobilisés à la faveur d'enjeux d'importance pour faire de cette race un élément identitaire du territoire.

Les valeurs de la Causse du Lot en fonction des acteurs

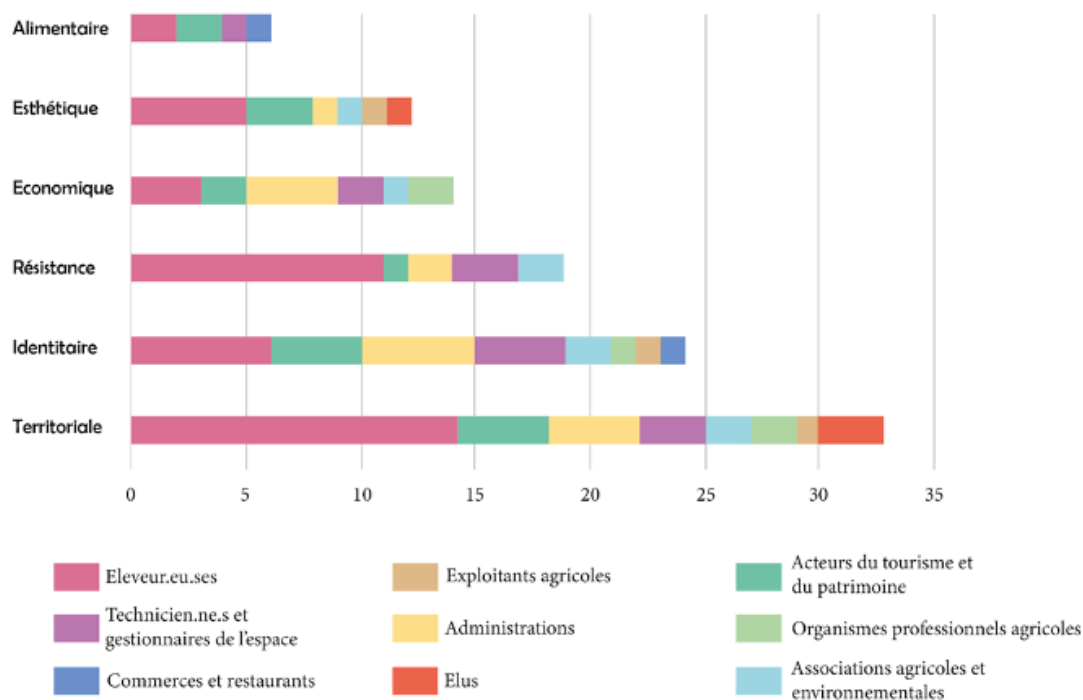


Figure 7 : Les valeurs de la brebis Causses du Lot en fonction des catégories d'acteurs

3.1.2. ... des problèmes

Dans un second temps, la mise en lumière des qualités du Quercy et de la brebis Causses du Lot a permis aux personnes enquêtées d'exprimer un certain nombre de difficultés, qu'elles estiment être des freins majeurs à l'installation et au maintien de l'élevage, ainsi qu'à la transformation profonde de leur territoire.

Après une analyse minutieuse des résultats, trois thématiques de problèmes identifiés par les personnes rencontrées se distinguent nettement : le foncier (36 %), la concertation et la synergie entre les acteurs du territoire (22 %) et la crise du modèle « dominant » au sein de la filière ovine³. Comme l'illustre le schéma ci-dessous (figure 8), ces trois sujets sont au fondement des enjeux et des dynamiques en cours sur le territoire des Causses du Quercy. Sont alors représentés comme en orbite des problèmes dits « transversaux », qui interagissent de manière directe et indirecte avec ces piliers.

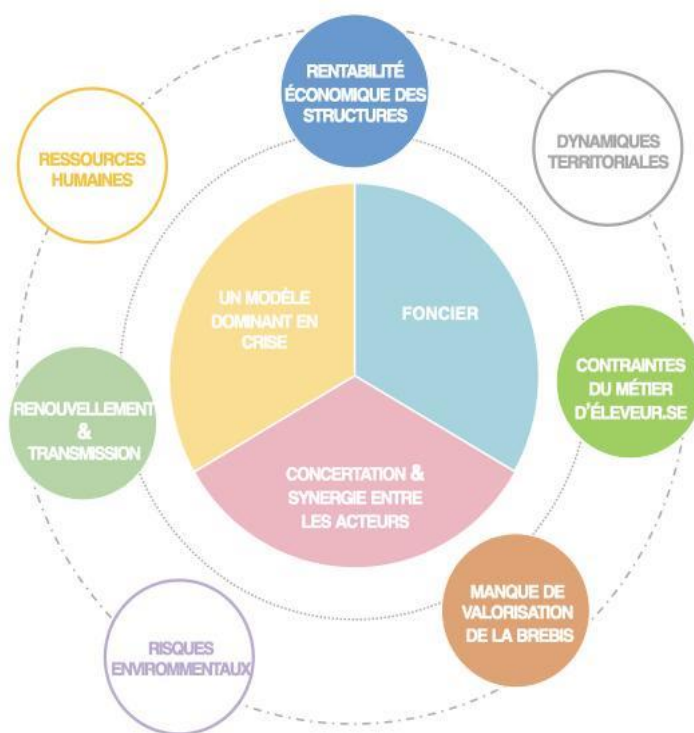


Figure 8 : La "structure gravitaire" des freins et des difficultés de l'élevage dans les Causses du Quercy

D'après un groupe d'acteurs interrogés, le modèle qui structure actuellement la filière ovine sur le territoire est consensuellement considéré en crise. Pour ces enquêtés, une évolution du modèle de « la ferme » vers celui de « l'exploitation agricole » est notoire. Inscrit dans une logique perçue dans une moindre mesure comme « productiviste », les exigences de production, de volume et de standard portées par la filière ovine induisent des pratiques qui contribuent directement à la fermeture des milieux. Effectivement, dans un souci d'efficacité et de

³ Par ordre de récurrence, la thématique du foncier a été mentionnée lors de 26 entretiens sur les 73 réalisés, la concertation et la synergie entre les acteurs du territoire dans 16 entretiens et la crise du modèle dominant a été abordée dans 14 entretiens.

rendement, l'élevage en intérieur et l'utilisation de céréales pour nourrir les ovins sont préférés, au détriment de troupeaux qui, laissés en pâture, se sustentent des ressources fourragères qui ornent les paysages des Causses. D'après les dires d'un technicien et/ou gestionnaire de l'espace, nous assistons au « *développement de la quantité au détriment de la qualité* ». Cette difficile adéquation entre les enjeux d'entretien du territoire et de production est d'autant plus regrettable que la Causse narquoise est originellement appréciée pour son impact environnemental positif (« brebis-climat »).

La capacité foncière des futurs éleveurs et éleveuses se révèle être un frein puissant à l'installation sur le territoire. Plusieurs des individus rencontrés font état d'un foncier morcelé dont la lisibilité est compliquée pour de nombreuses communes, qui ne parviennent pas à identifier les propriétaires de parcelles laissées à l'abandon. S'il nous a été confié que l'héritage d'un capital économique et foncier est indispensable pour s'installer sereinement en élevage ovin, tant l'investissement est conséquent, l'accaparement et la disponibilité des actifs fonciers sont des points déterminants pour les futurs actifs hors-cadre familial. En effet, la pression exercée sur les terrains favorables à l'élevage et la hausse des achats de résidences secondaires affectent grandement la perspective d'installation à long terme des nouveaux arrivants. Ces phénomènes soulèvent inévitablement des questions quant au renouvellement et à la transmission des exploitations dans un contexte de départs à la retraite des agriculteurs et agricultrices en activité qui promettent d'être massifs dans la décennie à venir.

Enfin, le manque de concertation et de synergie entre tous les acteurs apparaît, aujourd'hui, comme l'une des difficultés majeures mais qui constitue un levier conséquent pour une meilleure cohérence territoriale. Ces lacunes de coordination se situent aux échelles suivantes :

- *Entre les éleveurs et éleveuses* : beaucoup d'exploitants ont déploré une « *hausse de l'individualisme* » et une défaillance certaine de la communication au sein de la profession, qui rimait historiquement avec solidarité et entraide.
- *Au sein de la filière ovine* : tout au long de la chaîne de valeur, de la production à la consommation, en passant par la distribution, des intérêts divergents et des occasions manquées de trouver des compromis satisfaisants ne permettent pas une articulation fluide.
- *Entre les différents échelons institutionnels* : l'absence d'une « *vision harmonisée* » du territoire présent et futur ne permet pas d'adopter des actions globales et unifiées qui se dirigent dans le même sens
- *Entre les administrations et leurs éleveurs et éleveuses* : un décalage entre les réalités opérationnelles et la vision des techniciens/naturalistes semble se creuser. Si l'abandon de l'accompagnement technique est déploré par certains éleveurs et éleveuses d'autres estiment ne pas en avoir besoin.
- *La société dans son ensemble* : « *l'aboutissement d'une idée collective est difficile* » relate un exploitant agricole. Face aux problèmes du monde agricole, ce sont des solutions sociétales qu'il faut trouver et réinventer de nouveaux liens entre les citoyens et les agriculteurs.

Ces bases étant posées, d'autres entraves qui en découlent et s'alimentent les unes avec les autres ont émergé des sessions d'entretien.

D'après plusieurs propos rapportés, la brebis Causses du Lot pâtit d'une faible valorisation de ses qualités en tant que race pure. Les différents croisements et sélections

réalisés peuvent, à terme, faire perdre à la brebis sa rusticité et la rendre vulnérable à certaines pathologies. De plus, considérée comme un déchet et non une ressource, sa laine de haute qualité ne s'insère dans aucun processus de valorisation économique, principalement car le coût d'achat est faible et la filière en passe de s'éteindre dans les prochaines années sur le territoire. Il en est de même pour les services écosystémiques rendus par son action naturelle sur les paysages qui ne font pas encore l'objet d'une compensation économique à hauteur des effets positifs apportés par l'éco-pâturage.

De son côté, la fragilité de la rentabilité économique des structures peut jouer un rôle dissuasif quant à de nouvelles installations en ovin dans le Quercy. Face à un lourd investissement, le soutien du secteur bancaire peine à se faire sentir et l'obtention des prêts bancaires est aussi incertaine que l'est leur phase de remboursement. En termes de rémunération du produit et du travail, les variations du prix de la viande ovine, la dépendance des revenus aux aides de la Politique Agricole Commune (PAC) et la diminution ressentie par beaucoup de personnes enquêtées sur la consommation de viande appellent à un constat global d'incertitude. Les contraintes du métier d'éleveur se placent aisément comme un autre élément de taille qui peut dissuader bon nombre de jeunes de s'installer ou de reprendre le flambeau. Les conditions de travail difficiles (surcharge physique et psychologique, forte charge de travail, etc.), les processus administratifs jugés trop « lourds » ou la pression sociétale exercée sur la profession à travers l'*agri-bashing* notamment conduisent à un « dégoût » des jeunes, même ceux issus de familles d'agriculteurs.

Bien plus conjoncturel, de nombreux acteurs ont souligné l'impact des dynamiques à une échelle plus large sur le territoire des Causses du Quercy.

Plusieurs besoins en ressources humaines apparaissent comme nécessaires aux yeux de quelques personnes, notamment issus des branches techniques et de gestion des espaces. Le manque à la fois de vétérinaires ovins et de profils pluridisciplinaires pour l'animation et la mise en réseau sont au cœur des lacunes actuelles et des besoins à venir.

Présentement mais surtout dans les années futures, il est admis par bon nombre des personnes interrogées que les risques environnementaux, qui sont principalement le fruit du changement climatique et de l'intensification des activités agricoles à proximité d'écosystèmes sensibles, vont affecter les activités à l'échelle du Lot. La recrudescence des aléas climatiques et les risques économiques que cela suppose, parallèlement à un phénomène de fermeture des milieux (voir annexe 4), pose des risques connus d'incendies de plus en plus fréquents dans les massifs karstiques. La gestion de l'eau et les pollutions générées par les activités agricoles au bord des cours d'eau soulève un besoin d'agir collectivement à l'échelle locale, départementale et régionale pour établir des plans d'actions pertinents.

Enfin, des dynamiques territoriales multi-facteurs sont déterminantes d'après certains individus que nous avons rencontrés. C'est le cas de la démographie et des dynamiques spatiales en cours sur le territoire, qui voit sa population vieillir, le peuplement devenir de plus en plus saisonnalisé du fait de l'achat de résidences secondaires et la déprise agricole s'accroître. L'attractivité des Causses du Quercy peut représenter un frein à l'aboutissement d'un projet d'installation de jeunes actifs dans la région, faute d'une offre culturelle riche, un isolement notable et une faible accessibilité de certains services (santé, travail...).

En somme, ces constats nous permettent d'affirmer que la concertation entre les acteurs et la construction de projets communs doivent contribuer à diminuer la pression foncière sur le territoire et amener à réfléchir à de nouveaux modèles d'exploitation. Face aux nombreuses

incertitudes, il importe de recréer un ensemble de conditions attrayantes et sécurisantes pour les jeunes éleveurs et éleveuses et les générations futures.

3.2. Diagnostic des actions

Une phase de diagnostic des actions engagées par différents acteurs fait suite à la phase d'identification des caractéristiques du territoire et de la brebis Causses du Lot, ainsi que des difficultés qui leur sont associées. Le premier constat que l'on peut faire est que de nombreuses dynamiques sont à l'œuvre sur le territoire. En effet, les personnes interrogées ont recensé différentes actions que nous avons regroupées thématiquement. Quatre pôles d'actions ressortent et s'organisent le long d'un gradient entre les polarités filière ovine et territoire (figure 9).

Le premier pôle d'actions (jaune vif) se situe davantage du côté du territoire. Ces actions sont nécessaires à l'accueil de nouvelles personnes, en l'occurrence des éleveurs et éleveuses, qui doivent trouver dans les Causses du Quercy ce dont ils ont besoin pour vivre confortablement : infrastructures de transports, emploi pour le ou la conjoint.e, internet, etc. (voir annexe 5).

Le deuxième pôle d'actions (jaune pâle) concerne des actions plus hybrides entre la filière et le territoire. En effet, la valorisation du patrimoine recouvre aussi bien le patrimoine architectural et culturel que le patrimoine naturel et paysager auquel participe la brebis Causses du Lot en assurant l'ouverture des milieux (éco-pâturage).

Le troisième pôle d'actions (marron pâle) a trait à la valorisation des diverses productions des éleveurs, que ce soit la viande via des circuits courts ou des circuits de distribution plus classiques (Label Agneau fermier du Quercy), ou la laine.

Le quatrième pôle (marron vif) est sans doute celui qui mobilise le plus d'actions et d'acteurs. Il s'agit de tout ce qui a été entrepris autour de l'installation, sur un plan financier (DJA, Pass agriculture +40...) et technique (formations : CS ovin, BTS, Ovinpiades...), ou encore pour mettre en réseau les personnes quittant la profession et celles souhaitant l'intégrer (stages de parrainage par exemple) mais surtout les actions visant à résoudre le problème du foncier (Associations Foncières Pastorales, Association Transhumance en Quercy).

Enfin, le dernier pôle (rouge) se situe pleinement du côté de la filière ovine et concerne l'accompagnement technique (CUMA, formations assurées par la Chambre d'agriculture, l'ADDEAR...) et financier (aides de la PAC) des éleveurs et éleveuses installés.

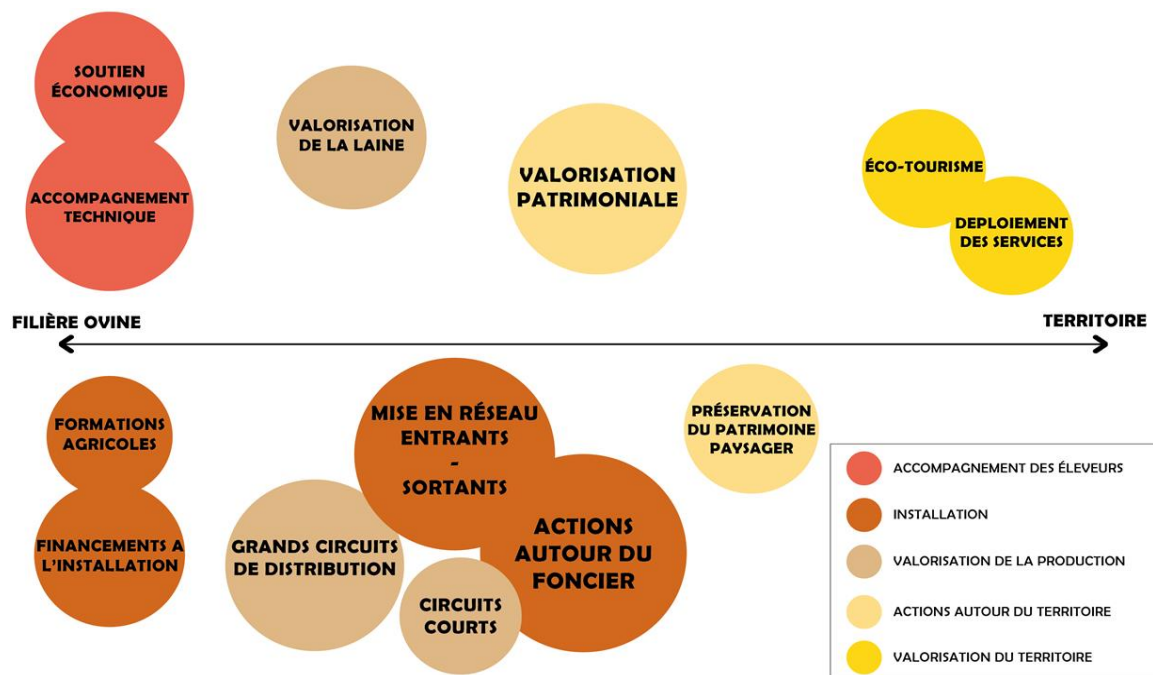


Figure 9 : Les pôles d'actions mises en place dans le Lot selon un gradient filière-territoire

Ce gradient témoigne de l'arrivée de nouveaux acteurs autour des questions de l'installation, du renouvellement des générations et du maintien de l'élevage sur le territoire. En effet, alors que la filière ovine mène des actions depuis les années 1970, des acteurs que l'on peut qualifier de « territoire » selon les polarités identifiées juste au-dessus se saisissent de ces questions, en témoigne le partenariat entre Ovilot et le PNR des Causses du Quercy pour répondre à l'appel à projet Territoires à Agricultures Positives en 2019 puis 2022 (figure 10).

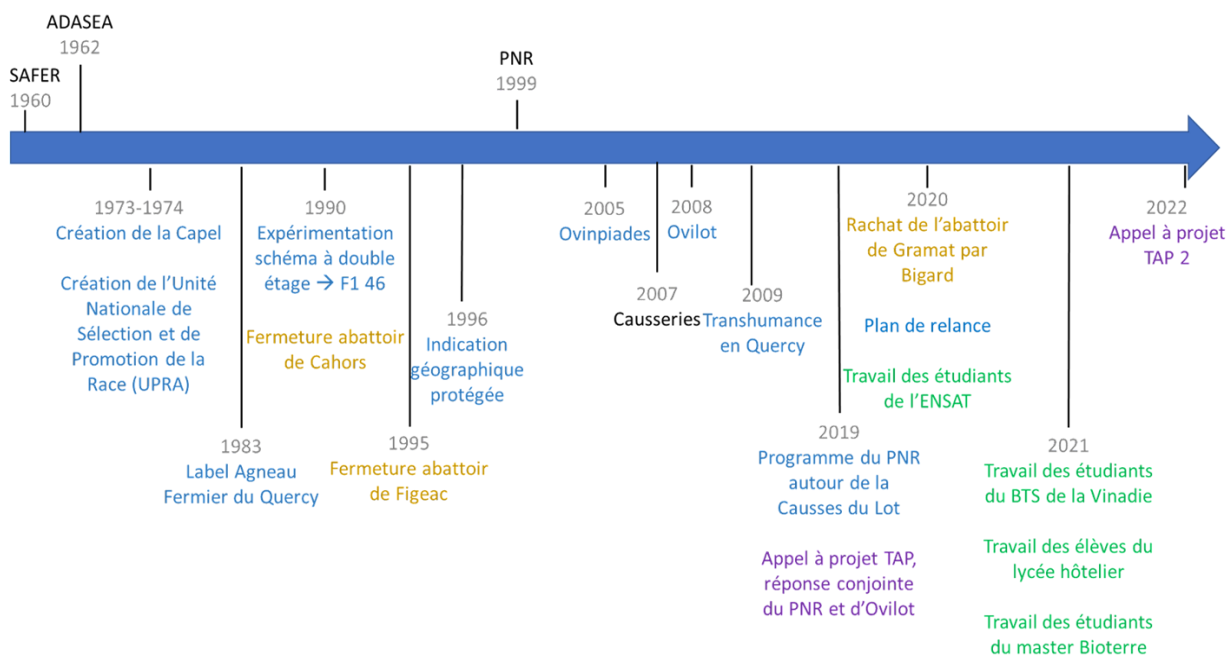


Figure 10 : Historique des actions entreprises dans le Lot

Avant tout, la filière viande demeure structurante pour le territoire et permet de maintenir une production de viande valorisée notamment par le label Agneau fermier du Quercy. Toutefois, de nouveaux acteurs se concentrent autour de la « brebis-territoire », autrement dit d'actions qui visent une valorisation autre que la valorisation bouchère de la brebis, ou brebis-ressource (figure 11). Les deux ne sont pas inconciliables, et on observe aujourd'hui une forme d'hybridation entre les logiques « patrimoine » et « ressource ».

Du côté de la brebis-patrimoine, les témoignages ont révélé une mise en valeur de la Causses du Lot effectuée par le PNR et les acteurs du tourisme, qui donnent à voir la Causses du Lot sur le territoire. L'éco-tourisme, ou agrotourisme, semble en plein essor. La brebis se révèle, pour certains, garante du paysage, particulièrement dans la lutte contre les incendies, mais aussi mémoire des pratiques traditionnelles, avec la valorisation de la laine, et la diversification des cultures (lavande, vignes, etc.). Une activité nous a semblé illustrer l'hybridation entre la brebis-ressource et la brebis-patrimoine ; il s'agit de l'éco-pâturage. Une éleveuse dédiée à cette activité nous a fait part de la ressource importante de pâturages sur les communes et dans les jardins privés. Non seulement les brebis sont valorisées en production viande, mais elles permettent aussi d'entretenir le paysage et d'être en lien avec la société non agricole (pâturage au sein des communes).

Finalement, il nous est apparu que des actions alternatives et locales prennent leur essor et permettent de concilier les deux logiques qui gravitent autour de la brebis.

Enfin, il nous a été suggéré d'introduire la « brebis-climat » au sein de logiques liées à la brebis Causses du Lot, notamment en raison de son impact sur la résilience des territoires et de son adaptation au changement climatique.

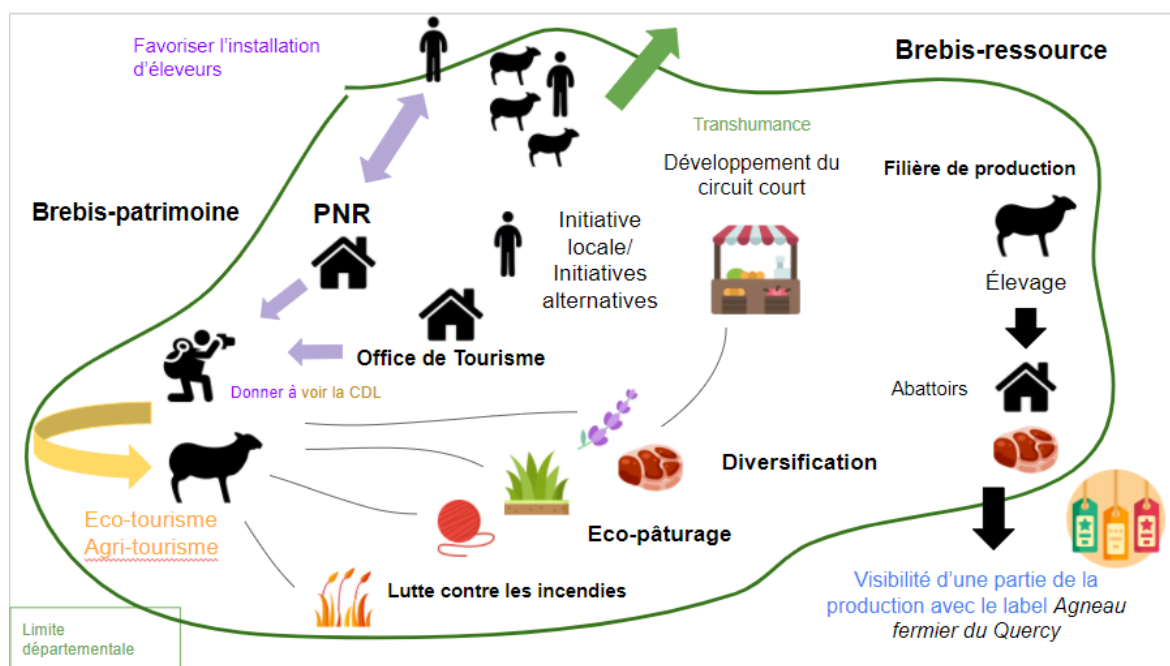


Figure 11 : Actions et acteurs autour de la "brebis-patrimoine" et de la "brebis-ressource"

La question de l'installation est donc éminemment complexe. Elle recouvre différentes dimensions et réunit de très nombreux acteurs qu'il faut parvenir à prendre en compte. Avant d'agir, il pourrait être intéressant de faire un véritable état des lieux conjoint de ce qui est

entrepris sur le territoire, à différentes échelles. Nous nous sommes essayés à cet exercice sans être certains que le résultat soit concluant (figure 12).

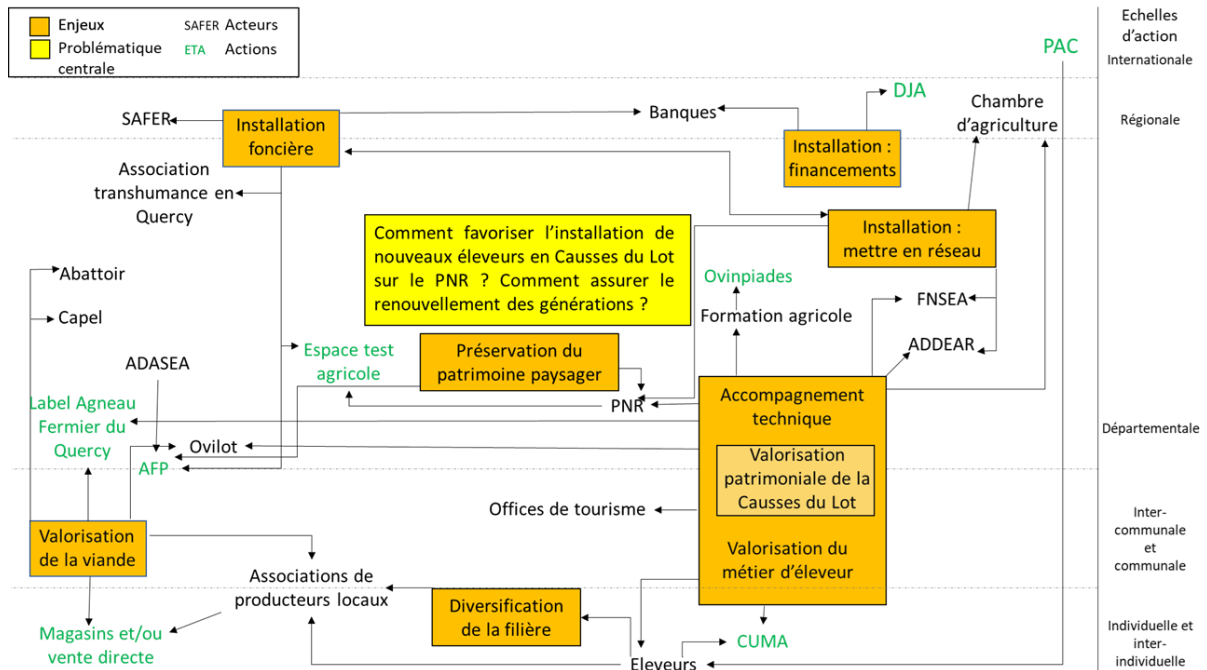


Figure 12 : Actions, acteurs et échelles autour de l'installation dans le Lot

Trois enseignements peuvent être retirés de cette section sur le diagnostic des acteurs et des actions engagés sur le territoire :

- Les acteurs-filières sont rejoints par des acteurs-territoires dans le déploiement d'actions gravitant autour des enjeux de la brebis Causse du Lot, provoquant une accélération des projets.
- Le système de grande filière cohabite de plus en plus avec des initiatives d'élevage alternatif. Les deux systèmes s'entrecroisent et sont conciliables. Toutefois, les acteurs menant des démarches alternatives ressentent un manque de reconnaissance et d'accompagnement.
- Enfin, de nouvelles actions conduisent à une meilleure conciliation des démarches brebis-patrimoine et brebis-ressource.

3.3. Prospective

La phase de prospective des problèmes et des réponses permet d'appréhender la vision du futur des personnes interrogées et de mettre en lumière leurs craintes, leurs espoirs et leurs attentes.

3.3.1. Les scénarios négatifs dits « catastrophe »

Le scénario négatif correspond à un avenir catastrophique, à ce qui pourrait arriver de pire sur le territoire selon la personne interrogée. Les réponses recueillies ont été rassemblées au sein de différentes grandes thématiques. Le regroupement et les noms des thèmes sont notre

choix et sont basés sur les témoignages entendus et sur ce que l'on a ressenti au cours des entretiens. Nous avons obtenu 78 réponses, dont la plupart ne concernent qu'un seul thème et sept qui abordent deux thèmes. Les chiffres correspondent aux occurrences de chaque réponse.

Trois principaux thèmes ressortent lorsqu'il est question du scénario catastrophique :

- La disparition des agriculteurs et agricultrices, liée au manque de reconnaissance du métier entravant le renouvellement des générations d'agriculteurs, et aboutissant à la disparition de la filière, notamment ovine.
- La dégradation de l'environnement, qui pourrait être une conséquence de la diminution du nombre d'agriculteurs et d'agricultrice car sans pâturage, les paysages seront mal entretenus, ce qui peut entraîner une fermeture des milieux et des incendies. Cette dégradation peut également être liée au changement climatique et aux sécheresses qu'il peut provoquer.
- L'industrialisation du territoire et l'intensification de l'agriculture : les personnes interrogées craignent la réalisation de gros projets industriels énergétiques notamment, une urbanisation accrue du territoire, ainsi que le rachat des terres par des grosses fermes qui feront disparaître l'agriculture paysanne.

D'autres thèmes moins prépondérants ont également été évoqués :

- Les problèmes démographiques, que ce soit un dépeuplement et un vieillissement du territoire, ou au contraire une surpopulation et un afflux de touristes.
- Des changements dans la consommation : une montée du véganisme et du végétarisme est vue comme une menace pour la filière et pour le territoire, mais également une diminution de la qualité des aliments.
- La non-rentabilité de l'élevage, qui peut être le résultat de la concurrence étrangère, du prix élevé du métier, de la suppression des aides de la PAC, ou tout simplement du fait que le métier d'éleveur n'est pas viable économiquement, ce qui est encore plus vrai pour les éleveurs et éleveuses de brebis Causses du Lot.
- La dévalorisation des races pures, notamment des brebis Causses du Lot par le biais de croisements pour une production de plus grande quantité.
- Une standardisation, que ce soit du patrimoine, des paysages, ou encore des réglementations qui peinent à s'adapter aux situations spécifiques.
- La perte de dynamisme du territoire, liée notamment aux activités qui s'arrêtent sans être reprises.
- Une perte d'identité, due à une perte des traditions mais également à une dégradation paysagère qui serait liée à la disparition de la brebis.

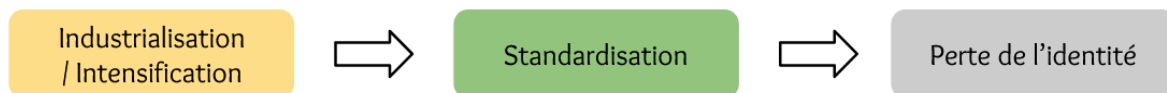
Ces réponses font écho à la partie identification des problèmes et ces craintes d'évolutions correspondent à une aggravation des problèmes mentionnés dans cette même partie.

Les différents thèmes mis en lumière ci-dessus ne sont pas à considérer indépendamment les uns des autres. En effet, ceux-ci s'articulent par des liens de cause à effet au sein de scénarios types d'évolution « catastrophe » du territoire.

Les deux scénarios les plus représentatifs de nos échanges avec les personnes interrogées sont les suivants :



Tout d'abord, la non-rentabilité de l'élevage et la réduction de la consommation de viande s'accroissent dans les années à venir jusqu'à déclencher un déclin rapide du nombre d'agriculteurs et d'agricultrices et par conséquent des cheptels de brebis, ce qui entraîne à moyen terme une dégradation progressive de l'environnement avec des milieux qui se ferment et un risque accru de propagation de grands incendies.



Par ailleurs, la généralisation des grandes exploitations agricoles, l'arrivée à court terme de gros projets industriels énergétiques type éolien et une urbanisation intensifiée dans les décennies à venir ont pour conséquence une homogénéisation des paysages et une standardisation des pratiques qui amènent à une perte de l'identité paysagère du territoire des Causses du Quercy et des savoir-faire et traditions.

3.3.2. *Les scénarios positifs dits « idéaux »*

Le scénario positif ou idéal correspond à ce qui pourrait arriver de mieux au territoire selon la personne interrogée. Pour cette question, 75 personnes ont répondu dont 11 qui ont donné deux thèmes et la majorité qui n'en a donné qu'un seul.

Ici également, trois thèmes dominent dans les réponses :

- La valorisation de l'élevage, qui se traduit par plusieurs sous-thèmes dont la valorisation de la brebis et plus particulièrement de la Causses du Lot (cela passe notamment par une meilleure valorisation de tous les produits issus de la brebis, et pas seulement la viande), la viabilité économique du métier d'éleveur, de meilleures conditions de travail, résultant en une augmentation du nombre d'éleveurs et d'éleveuses, ce métier attirant ainsi plus de jeunes et de personnes non issues de l'agriculture.
- Un changement du modèle agricole : vers une agriculture paysanne, des projets à taille humaine, et des pratiques respectueuses de l'environnement tout en étant rémunératrices (agroécologie, diversification, extensivité...).
- Un changement de mentalité des consommateurs, qui, par une meilleure compréhension du métier d'agriculteur et d'éleveur, permet une sortie du système individualiste et engendre des modes de consommation locaux et raisonnés.

D'autres thèmes représentent également les espoirs des interrogés :

- Une dynamisation du territoire, par le développement du tourisme, la création d'emplois et l'installation de néo-ruraux avec de nouveaux projets et apportant du « *sang neuf* » au territoire.
- La synergie de tous les acteurs, qui nécessite l'implication des citoyens, le partage des connaissances et une confiance entre tous les acteurs permettant d'atteindre des objectifs communs.
- Un élevage bénéfique à l'environnement, par l'entretien du paysage et l'ouverture des

- milieu, diminuant le risque d'incendies.
- L'autonomie alimentaire, énergétique et économique du territoire.

On observe que ces espoirs renvoient à la partie sur le diagnostic des acteurs et des actions engagés et que ces réponses reflètent l'aboutissement, la réalisation et la réussite des actions déjà engagées sur le territoire. Ainsi, pour atteindre cet idéal, il faudrait que ces actions soient menées à bout et avec succès.

Les thèmes qui ressortent ci-dessus sont ici aussi liés les uns aux autres, mais cette fois pas au sein de scénarios types. Il s'agit ici des mêmes enjeux vus sous différents angles.

C'est pourquoi nous n'allons pas retranscrire fidèlement l'essence de chaque entretien, qui mettent chacun en lumière un aspect d'évolution idéale du territoire, mais plutôt regrouper tous les espoirs exprimés en un schéma global d'évolution idéale du territoire (figure 13).

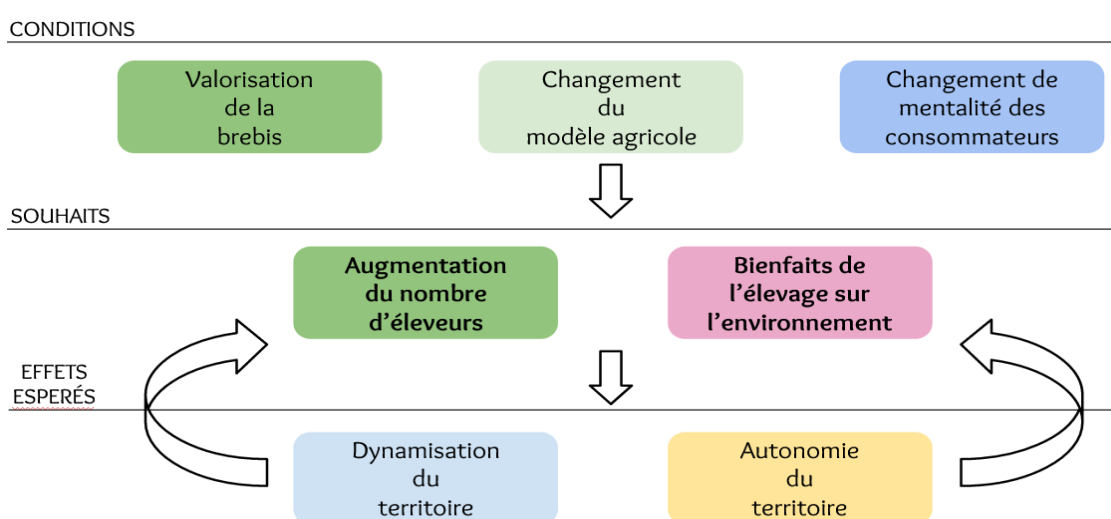


Figure 13 : Schéma global d'évolution idéale du territoire

Il existe plusieurs points d'entrée nécessaires à une bonne évolution du territoire, des conditions qu'il convient d'activer simultanément dans les années à venir afin d'aboutir à court terme à une situation favorable au développement des souhaits principaux exprimés. Ceux-ci vont avoir à leur tour des effets positifs espérés au niveau du territoire à moyen terme et enclencher des boucles de rétroactions positives. Le cercle vertueux ainsi créé deviendra alors sur le long terme le moteur de l'évolution souhaitée pour le territoire.

3.3.3. *Les scénarios tendanciels*

Le scénario tendanciel correspond à ce qui adviendra sur le territoire si rien ne change. Cette interrogation permet de voir si la population est plutôt inquiète ou optimiste sur l'avenir. Pour cette question, nous n'avons obtenu que 29 réponses car beaucoup de personnes n'ont pas su ou voulu nous répondre, ce qui montre que c'est encore un sujet complexe et que les personnes interrogées ressentent une grande incertitude quant à l'évolution du territoire.

La moitié des réponses obtenues convergent vers une vision négative de l'avenir du territoire. Si rien n'est fait, le territoire se dirige vers le scénario négatif dominant : la disparition des agriculteurs et agricultrices et de la filière en général. D'autres inquiétudes sont à noter comme la persistance des problèmes fonciers agricoles, l'urbanisation, l'enclavement du

territoire, mais également des craintes liées à l'environnement comme le manque d'eau ou la pollution.

L'autre partie des personnes ayant répondu reste optimiste et garde espoir dans l'évolution du territoire. Si rien ne change, l'image de l'élevage s'améliore quand même et les exploitations vont plutôt vers une diversification permettant de sécuriser le revenu des agriculteurs et agricultrices. Certains placent leurs espoirs dans les jeunes, étant convaincus qu'ils sont plus conscients des enjeux du territoire et qu'ils vont améliorer la situation du territoire. Certains ne ressentent pas que la filière ovine est en danger, ont confiance en la réforme de la PAC et considèrent que le territoire évolue dans le bon sens, en étant de plus en plus attractif.

Les différentes craintes et espoirs formulés démontrent à nouveau que la question du maintien de l'élevage et d'une redynamisation de l'installation de nouveaux éleveurs et éleveuses dans le territoire des Causses du Quercy intéresse et préoccupe au-delà de la seule filière.

Il convient de noter que les différents scénarios présentés se déclinent tous sur fond d'urgence avec les premières briques de chaque scénario qui s'activent dans les années à venir (d'ici 5 ans). Il est donc nécessaire d'agir rapidement pour faire prendre au territoire la direction souhaitée.

3.4. Actions à engager

La dernière étape de la grille IDPA consiste à identifier les actions à mettre en place afin d'atteindre le scénario idéal développé dans la partie précédente. Ainsi, lors de chaque entretien, il a été demandé à chaque personne de proposer des actions nouvelles ou des axes d'actions qui devraient être mis en place sur le territoire.

Nous avons obtenu 145 propositions d'actions, parmi les 98 personnes rencontrées. L'intégralité des acteurs du territoire interviewés ne se sont pas prononcés, tandis que certaines personnes nous ont au contraire proposé plusieurs actions qui leur semblaient pertinentes. Nous avons ensuite classé ces propositions selon leur nature et l'objectif auquel elles répondaient. Nous avons ainsi obtenu 13 catégories d'actions (figure 14).

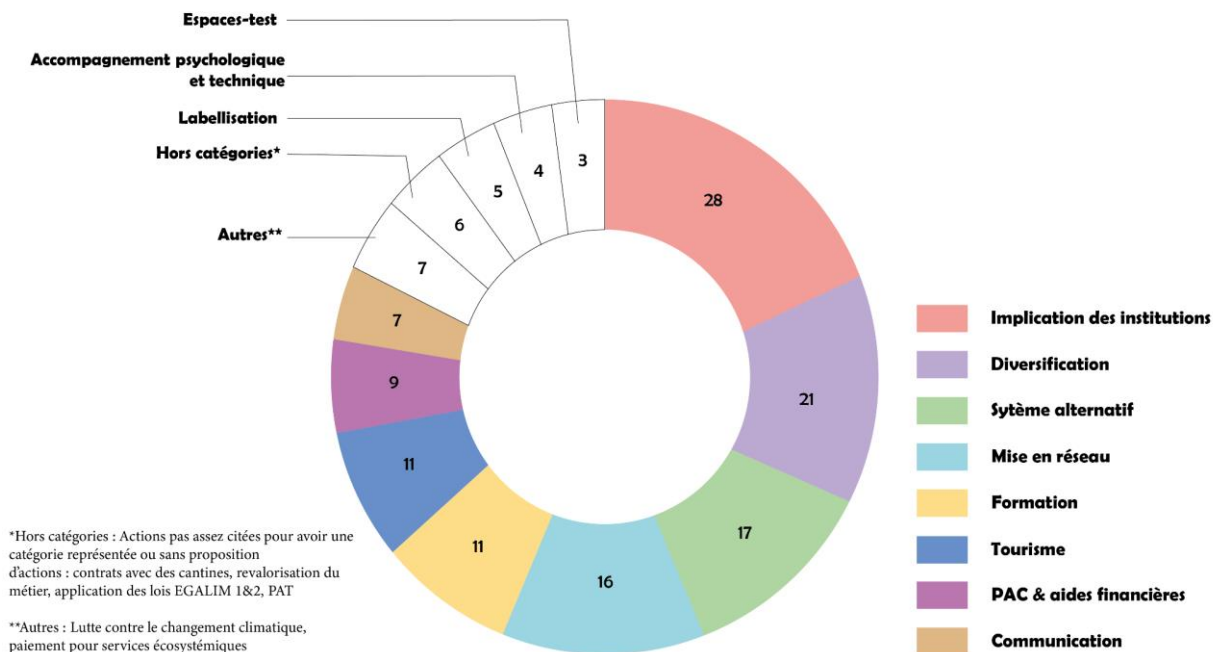


Figure 14 : Les 145 propositions d'actions classées selon leur type et leur fréquence de citation

Nous avons voulu examiner ces résultats et vérifier s'il y avait une corrélation entre la catégorie d'action et le type d'acteur proposant la ou les actions. C'est-à-dire, par exemple, si les professionnels de la filière proposaient surtout des actions concernant la diversification, ou encore si les institutions s'accordent à proposer des actions concernant le tourisme. Après vérification, il n'y a pas de corrélation manifeste, ce qui signifie que les propositions d'actions avancées ne dépendent pas de la position des acteurs sur le territoire, et que la proximité de la personne avec la filière ovine importe peu. Cela met en évidence un certain accord entre les acteurs, qui témoigne d'une volonté partagée par chacun, et d'une identification des problèmes et solutions à apporter de façon commune. Les acteurs sont donc en accord sans même le savoir, sans même s'être concertés.

Parmi ces 13 catégories d'actions, nous avons choisi de présenter les 5 catégories comportant les actions ayant été les plus mentionnées (figure 15) ainsi que 3 autres catégories qui comportent des actions proposées à une échelle plus globale que les 5 premières (figure 16).

Les cinq catégories d'actions territoriales

Ces actions sont des propositions pouvant être mises en place « à une échelle locale », c'est-à-dire sur le département ou le territoire. Les catégories sont les suivantes :

- « Des institutions plus impliquées »

Cette catégorie regroupe les actions ayant comme objectif l'implication d'acteur.s estimés comme nécessaires pour le bon fonctionnement de la filière ovine sur le territoire. Cette catégorie regroupe des acteurs comme les communautés de communes et plus particulièrement les maires qui ont un pouvoir d'action pour faire avancer les choses et de donner les impulsions nécessaires à la base des changements même s'ils ne réalisent pas actuellement à quel point leur place est importante dans cette catégorie d'actions. Le changement est jugé comme devant

provenir du bas, avec une gouvernance locale. D'autres acteurs sont cités tels que le PNR, les AFP, la chambre d'agriculture, les CUMA ou encore la SAFER.

- « *Encourager et reconnaître la diversification* »

Cette catégorie témoigne de la volonté par les acteurs de diversifier la production afin de valoriser les métiers liés à la filière ovine et plus précisément afin de revaloriser et redynamiser l'élevage de la race Causses du Lot. La redynamisation de la filière pourrait par exemple passer par un développement autour de la laine, via le développement de pratiques d'éco-pâturage ou encore via la culture d'autres plantes comme la lavande. Mais les acteurs concernés sont conscients de la charge de travail supplémentaire que cela représente et ce champ d'action et qu'elle ne peut pas être la seule partie développée afin de pérenniser l'élevage.

- « *Questionner le système* »

Certaines personnes nous ont témoigné de leur volonté de questionner le système à travers, par exemple, la mise en avant des circuits courts, le regroupement d'agriculteurs et d'agricultrices et la vente directe ou encore par la valorisation de petites structures d'élevage.

- « *Renforcer les synergies* »

L'une des idées clés qui a émergé des entretiens effectués est la volonté de renforcer les synergies entre les acteurs du territoire, qu'ils soient directement liés à la filière ovine ou plus éloignés de ses problématiques. Il faut ainsi, selon certaines personnes, recréer du dialogue avec les coopératives, favoriser les relations inter-filières ou encore créer du lien entre les éleveur.s et les consommateurs.

- « *Préciser la formation* »

Une grande partie des personnes a également proposé des actions touchant au domaine de la formation. Il y a une volonté d'augmenter l'accompagnement via des formations en lien avec différents sujets comme celui de la gestion du foncier. La formation aurait également pour but de faire changer les mentalités afin de réfléchir non plus en objectifs quantitatifs de l'élevage mais plutôt qualitatifs. Ça peut également être un outil de la transition vers une diversification de la filière via des initiations à la valorisation de la laine par exemple ou tout autre métier de l'artisanat.

Il n'est pas possible de sélectionner l'une des cinq catégories précédentes afin d'y centrer les efforts et les investissements. Ces catégories ont été créées pour faciliter la lecture des propositions mais sont liées et doivent être développées de façon conjointe afin d'obtenir des résultats pouvant satisfaire l'ensemble des acteurs intra et extra filière.

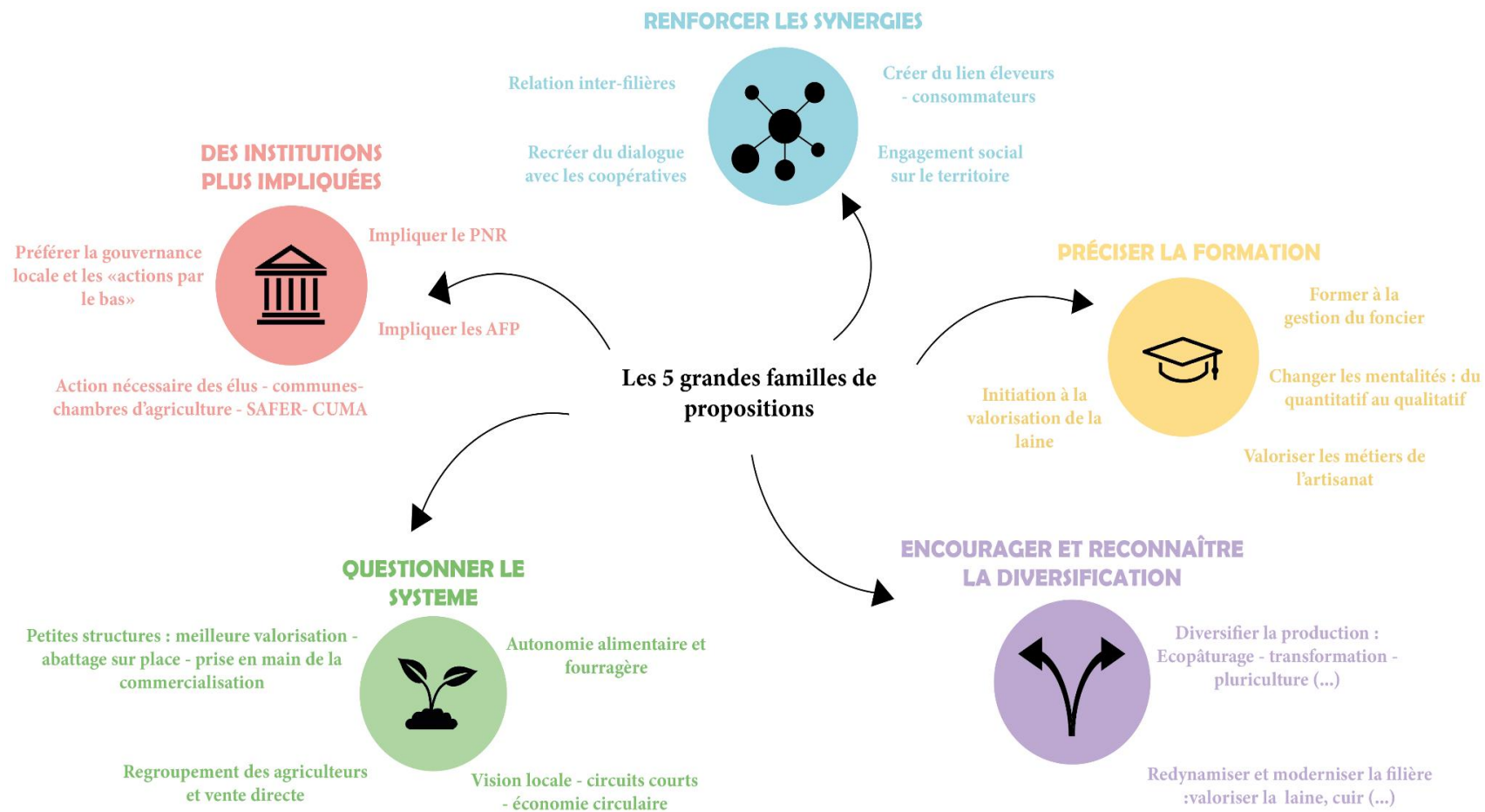


Figure 15 : Les cinq grandes catégories d'actions proposées

Les trois catégories d'actions globales

Ces actions ont été moins proposées que celles présentées précédemment mais restent tout autant pertinentes et sont plus globales. Ce groupe d'actions permet de prendre de la hauteur sur le territoire afin de distinguer des enjeux à plus grande échelle.

- « *Développer l'écotourisme* »

Le territoire ayant besoin du tourisme et les éleveurs et éleveuses ayant besoin de plus de revenus, lier les deux activités est une idée qui existe déjà et qui fonctionne. La généralisation de ce système pourrait convenir à de nombreux acteurs du territoire.

- « *Des aides financières adaptées* »

Cette catégorie concerne un aspect difficilement maîtrisable au niveau du territoire mais nécessite tout de même d'être citée étant donnée la récurrence avec laquelle ces éléments sont ressortis.

- « *Améliorer la communication* »

L'élément clé de ce thème réside dans l'image que l'agriculture et les éleveurs et éleveuses pensent avoir vis-à-vis de la population globale. En effet, la représentation médiatique du métier serait mal défendue et négative. Sur ce point le territoire à travers le PNR, le département et la Région peut faire la différence en améliorant l'image du territoire, de ses éleveurs et éleveuses et de leurs produits.

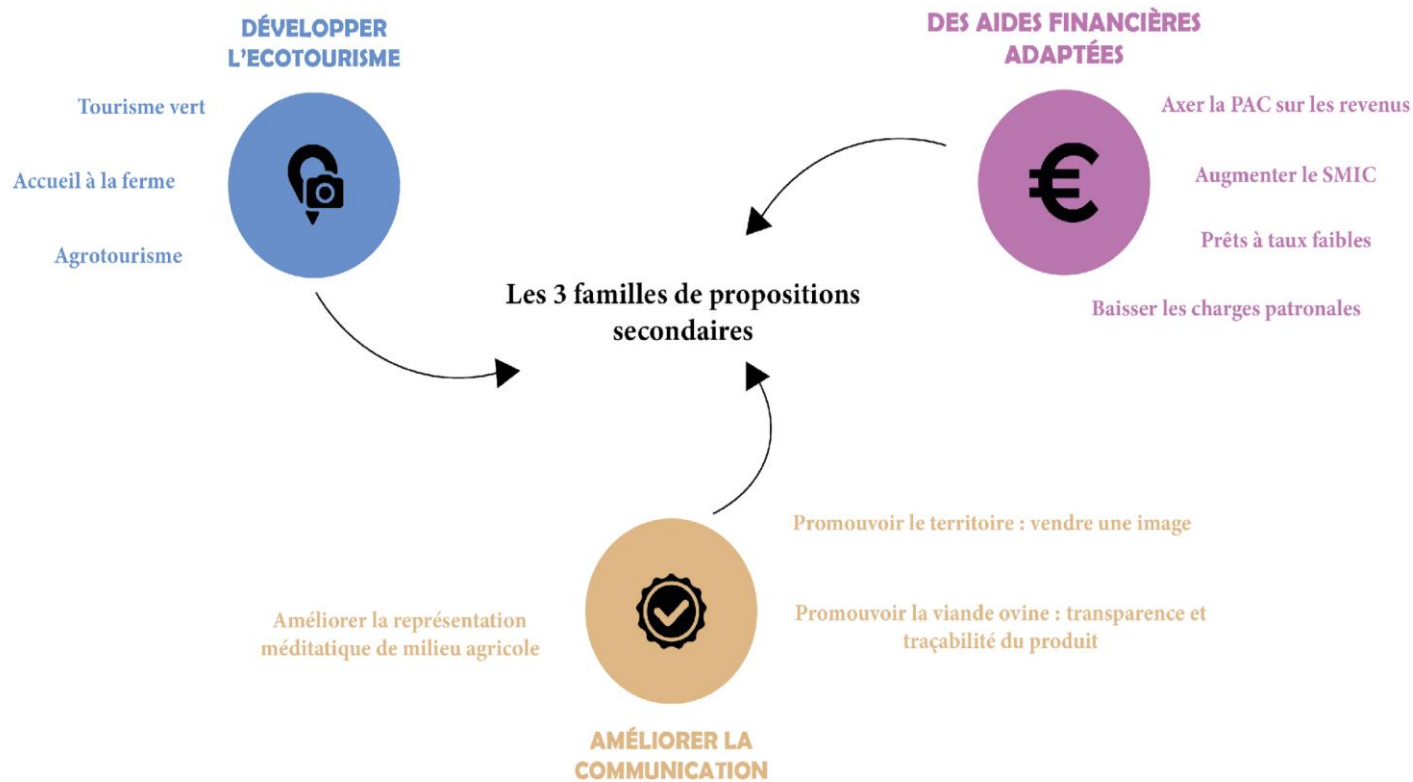


Figure 16 : Les trois catégories d'actions à mettre en place à une échelle plus globale

Partie 3 : Travail analytique en aval autour du modèle TAP

1. Méthodologie de l'analyse pour le modèle TAP

1.1. Méthodologie

Sur les 98 personnes rencontrées, 67 ont proposé 123 définitions différentes de ce que pourrait être un modèle TAP. Nous avons classé *a posteriori* ces définitions en 20 catégories selon des critères différents afin de les quantifier tout en essayant de ne pas dénaturer leur diversité (figure 17).

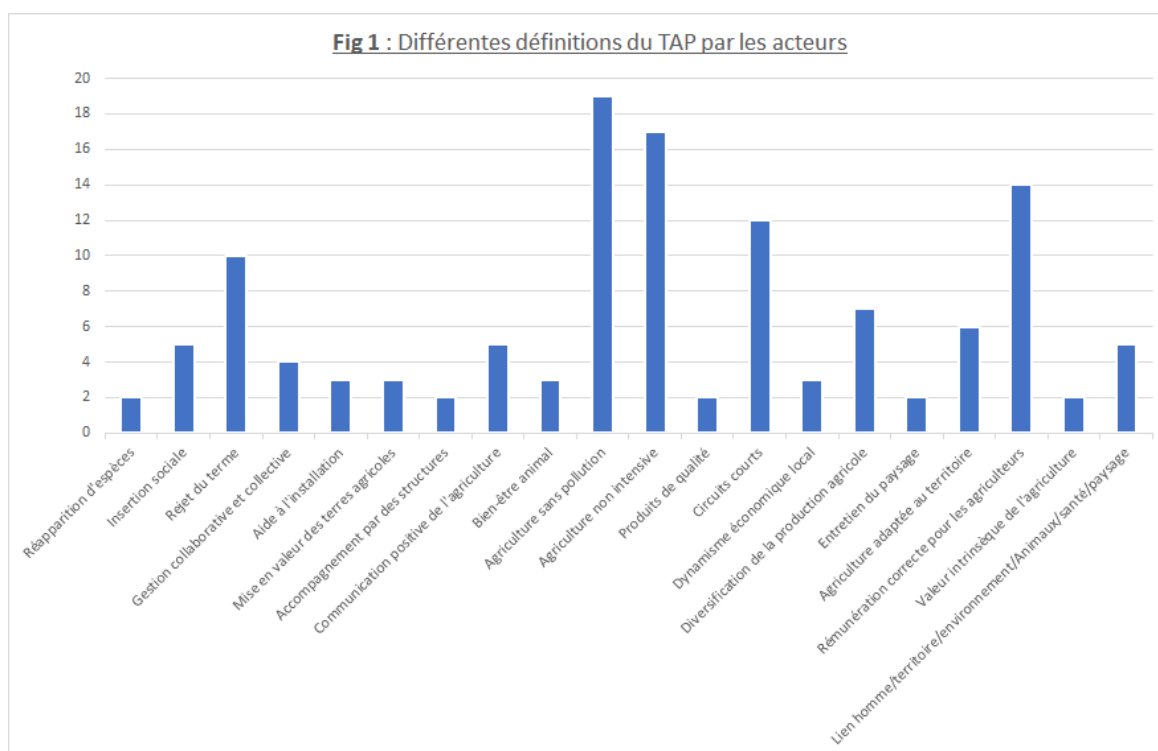


Figure 17 : Les différentes définitions du modèle TAP par les acteurs

1.2. Un « Territoire à Agricultures Positives » qui ne fait pas consensus ?

Il faut tout d'abord noter que le terme de Territoire à Agricultures Positives n'a pas fait consensus auprès des acteurs que nous avons rencontrés (le critère « **Rejet du terme** » étant le cinquième critère le plus représenté (7,9 %), et a suscité beaucoup d'interrogations, notamment par rapport au concept d'« Agricultures positives ».

Certains ont qualifié le TAP comme étant « *vide de sens* », comme étant un « *grand terme pour pas grand-chose* », ou encore comme étant « *un terme à la mode* » ou « *fourre-*

tout ». C'est plus particulièrement l'adjectif « positives » qui a soulevé des réflexions, la positivité d'une agriculture « *dépend[ant] du point de vue* » selon un enquêté. En d'autres termes, la dimension positive d'une agriculture est très **relative et subjective**, et difficilement mesurable.

Une idée pouvant répondre à ces interrogations, et qui a parfois été proposée par les personnes enquêtées, est celle d'une « **Valeur intrinsèque de l'agriculture** » (1,6 %). En d'autres termes, pour ces acteurs, **l'agriculture est quelque chose de positif en soi**, tant par la noblesse de sa vocation (objectif de « *nourrir le monde* »), qu'à ses effets sur le territoire. Pour citer l'une de nos enquêtés : « *L'agriculture paysanne a été pensée pour avoir des impacts positifs sur le territoire. On ne va pas réinventer la poudre* ».

On peut donc penser que selon le point de vue, voir l'agriculture comme quelque chose d'intrinsèquement positif ne va pas de soi. En effet, pour certains de nos enquêtés, il y aurait effectivement un travail de communication et de revalorisation de l'image des agriculteurs et agricultrices et de leurs savoirs à effectuer dans le cadre d'une démarche de Territoires à Agricultures Positives (le critère « **Communication positive de l'agriculture** » est représenté à hauteur de 4,0 %). En d'autres termes, un Territoire à Agricultures Positives serait un territoire où l'agriculture, et plus particulièrement l'agriculteur, seraient vus positivement. Dans cette perspective, il s'agirait de valoriser l'emploi agricole, de le rendre plus attractif. Il s'agirait également de replacer au centre de la réflexion et des décisions la parole, les savoirs et les problématiques rencontrées par les agriculteurs et les agricultrices qui sont véritablement « *les experts du sujet* ».

2. Proposition du modèle TAP en 4 idées-clés

2.1. Une agriculture respectueuse de l'environnement

L'aspect qui semble avant tout définir un Territoire à Agricultures Positives pour les acteurs que nous avons rencontrés est sa dimension environnementale. On peut effectivement voir que les critères « **Agriculture sans pollution** » (15,1 %) et « **Agriculture non-intensive** » (13,5 %) sont les critères les plus représentés parmi les définitions proposées par les personnes rencontrées.

Le souci d'une agriculture respectueuse de l'environnement est ainsi très présent chez les enquêtés. Dans le critère « **Agriculture sans pollution** », les enquêtés ont notamment évoqué l'idée d'une agriculture « *raisonnée et propre* », utilisant moins d'engrais, moins de produits phytosanitaires et plus largement moins de pesticides. Dans cette optique, les techniques et pratiques agricoles utilisées sont qualifiées de « *responsables* » et « *durables* ». On peut sans doute corrélérer cet argument avec celui de la « **Réapparition d'espèces** » (1,6 %) qui met en avant les effets bénéfiques d'un Territoire à Agricultures Positives pour l'environnement et la biodiversité.

Par l'idée d'une « **Agriculture non-intensive** », nous avons regroupé les critères allant dans le sens d'une agriculture que l'on ne qualifierait pas nécessairement de « *conventionnelle* » et qui se rapprocherait d'une agriculture dite « *paysanne* » et composée de « *petites entités agricoles* ». Pour illustrer cette idée, on peut reprendre les propos d'un des habitants du Lot :

en effet, il serait « *toujours plus facile d'être plus petit à plusieurs* », ce qui passerait par une réduction de la taille de certaines exploitations afin de redensifier le territoire.

En outre, cet argument d'agriculture non-intensive induirait également certaines pratiques agricoles telles que l'éco-pâturage qui a été évoqué à plusieurs reprises, mais surtout un usage raisonné des ressources (en eau notamment). Ainsi, l'agriculture dite « *intensive* » ne va pas dans le sens d'un Territoire à agricultures positives pour certains : « *Il n'y a pas d'agriculture négative ici. Ici on ne fait pas de l'intensif* ».

2.2. L'autonomie et la mise en valeur du territoire des Causses du Quercy

Aussi, ce modèle de production agricole serait en priorité **ancré sur le territoire** et permettrait son dynamisme : le critère « **Circuits courts** » (9,5 %) est en effet très représenté lors de notre enquête, étant le quatrième élément le plus cité dans les 20 arguments *a posteriori* identifiés. Ce dernier met en avant le potentiel d'**un territoire autonome**, notamment d'un point de vue alimentaire. Dans cette perspective, les habitants consommeraient alors davantage de produits locaux et des contrats pourraient être signés entre agriculteurs et les restaurateurs ou les cantines. La finalité sociale de cette autonomie n'est pas à négliger, les consommateurs pouvant alors être plus proches des agriculteurs et agricultrices et mieux informés sur leurs techniques de production.

L'aspect économique de la mise en valeur du territoire est aussi très important : un certain nombre d'acteurs évoque le « **Dynamisme économique local** » (2,4 %) comme une des caractéristiques essentielles d'un Territoire à Agricultures Positives. Il est question d'un territoire attractif en termes d'emploi, pour les agriculteurs et agricultrices notamment, mais aussi dynamique, même en milieu rural. Pour une de nos enquêtés, un Territoire à Agricultures Positives est avant tout un territoire permettant le « *maintien de gens sur le territoire, [... avec des] circuits courts. [Permettant le] maintien de la vie dans nos campagnes* ».

Cet ancrage territorial se traduirait également à travers le choix d'une « **Agriculture adaptée au territoire** » (4,8 %), qui respecte ses spécificités paysagères (sol, climat) et son terroir (traditions d'élevages et de cultures). Cela suppose une certaine insertion ou « *imbri[cation]* » paysagère pour reprendre le terme d'une de nos enquêtées, mais aussi, en retour, une certaine « *fierté* » du territoire et de ses spécificités. Ces agricultures dites positives permettraient également l'« **Entretien du paysage** » (1,6 %) (prévention de l'embroussaillage par l'élevage ovin par exemple) et la « **Mise en valeur des terres agricoles** » (2,4 %), notamment de petites tailles, qui ne seraient pas laissées à l'abandon.

2.3. L'accompagnement des agriculteurs et des agricultrices

L'aspect économique est souvent revenu dans le discours des acteurs, alors lié à la valorisation du territoire mais également à la rémunération des agriculteurs et agricultrices une problématique importante à leurs yeux (11,1 %). Comme il a été spécifié, un Territoire à Agricultures Positives instaurerait une « *agriculture qui apporte un plus en matière d'emplois,*

qui soit attractive ». Une rémunération convenable serait alors un facteur positif pour l'aide à l'installation.

Les relations intersectorielles sont aussi un enjeu important pour définir un Territoire à Agricultures Positives (4 %). Une demande importante a été faite sur le besoin d'interactions entre les différents acteurs, et cela passerait par la mise en relations entre les agriculteurs des différentes filières, mais également avec les citoyens : « *Je pense qu'il faut continuer d'être source d'échanges* » comme l'affirmait un de nos enquêtés.

Faisant directement le lien avec une de nos problématiques de cette étude, beaucoup de personnes d'enquêtées soulèvent l'enjeu de « **L'aide à l'installation** ». Beaucoup lient également cette problématique d'aide à l'installation et la mise en réseaux. Une meilleure interactivité entre les différents agriculteurs permettrait alors de faciliter l'arrivée de professionnels.

Ainsi, beaucoup d'agriculteurs et agricultrices semblent demander un meilleur accompagnement, plus constant, que ce soit d'un point de vue économique (par rapport à la rémunération pour l'aide à l'installation), mais aussi d'un point de vue social en permettant une entraide entre les différents acteurs.

2.4. Synergie et mise en dialogue des acteurs

Dans le cadre d'un Territoire à Agricultures Positives, il y aurait également tout un travail à effectuer de mise en valeur du travail des agriculteurs et des agricultrices et plus largement des initiatives déjà existantes sur le territoire. En effet, les réflexions autour de la gouvernance d'un tel territoire étaient également présentes lors de notre enquête, avec cette volonté d'une mise en dialogue dans le territoire (citoyens, agriculteurs, gestionnaires, etc.) et le souhait d'une « **Gestion collaborative et collective** » (3,2 %) de ces enjeux.

Il faudrait également souligner que si ce terme demeure peu évocateur pour certains, cela demeure l'avis d'une minorité d'acteurs rencontrés (10 enquêtés sur les 64 ayant proposés une définition d'un TAP). Globalement, la réflexion sur la forme que pourrait prendre un Territoire à Agricultures Positives a mobilisé la majorité des enquêtés (65 % d'entre eux), a permis d'enrichir les entretiens que nous menions et d'amener une dimension prospective à notre travail.

3. Quelle(s) forme(s) pour le(s) TAP ?

Dans un premier temps, notre réflexion s'est portée sur la possible création d'un label ou d'une marque. Après de nombreuses recherches sur le processus de labellisation, nous avons pu conclure que cela était très fastidieux et restrictif au niveau des critères du cahier des charges, ce qui ne correspondait pas à notre approche de ce que pourrait devenir un TAP.

Dans un second temps, lors de notre semaine sur le terrain à l'occasion des entretiens, l'avis qui est le plus revenu sur cette idée est que cela ne ferait que rajouter une marque ou label parmi tant d'autres, ce qui aurait pour impact potentiel d'augmenter la confusion.

Nous avons également engagé une réflexion sur une potentielle intégration des enjeux d'un Territoire à Agricultures Positives à travers la Marque Valeurs Parc naturel régional. Si cette marque implique une application du modèle TAP à l'échelle d'un PNR, nous pensons néanmoins qu'un certain nombre des valeurs portant cette Marque font écho à ceux d'un TAP : mise en valeur du territoire et de son patrimoine naturel et historique, importance donnée pour le développement local, démarche respectueuse de l'environnement, etc.

Dans cette perspective, nous avons réalisé des entretiens avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et avec la responsable de la Marque Valeurs Parc naturel régional du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Les échanges ont été prometteurs, suscitant l'intérêt des deux parties. Il faut néanmoins souligner que pour la responsable de la Marque Valeurs Parc du PNR des Causses du Quercy, il semble plus envisageable de créer une Marque Valeurs pour l'ensemble de la filière ovine, et pas seulement pour la brebis Causses du Lot : cela serait moins restrictif et ne serait pas discriminant à l'égard des autres races ovines présentes sur les Causses et qui jouent elles aussi un rôle déterminant pour la préservation du patrimoine naturel et culturel du territoire. Ainsi, l'intégration de l'enjeu ovin et plus largement des enjeux du modèle Territoire à Agricultures Positives au sein de la Marque Valeurs Parc naturel régional semble être une première réponse à la mise en forme de ce modèle.

Conclusion

Ainsi, la richesse des discussions que nous avons eues avec les personnes interviewées a permis de dresser les premiers éléments de réponse, remobilisables tout au long de ce projet. Cette première étape donne à voir les visions qu'ont les acteurs sur leur territoire et nous avons ainsi pu dresser une liste des qualités et des problèmes ressentis, ainsi que des idées d'actions pour pérenniser une certaine vision idéale.

Dans le département du Lot il existe, on l'a vu, un attachement particulier au cadre de vie. Le Lot est perçu comme étant calme, tranquille et apaisant. La brebis Causses du Lot pourrait, à ce titre, être vectrice de ces bienfaits tant elle a été décrite comme un élément patrimonial important, jouant tant un rôle de symbole que de tondeuse entretenant les paysages. C'est à ce titre que nous avons pu distinguer les trois conceptions que sont celles de la brebis-patrimoine, la brebis-territoire et la brebis-ressource qui apparaissent indispensables pour saisir les différentes visions sur le futur du territoire.

Mobilisés autour de cette brebis, les acteurs nous ont fait part de leurs freins à une harmonisation de ce dernier. Quand certains évoquent des failles dans la synergie, d'autres accusent des problèmes d'accès au foncier ou encore remettent en cause le fonctionnement du modèle dominant. Au-delà du simple diagnostic, ces problèmes renvoient à des craintes plus globales sur le devenir de leur département. En effet, l'environnement est intimement lié au rôle des agriculteurs et agricultrices, et l'on craint une dégradation si le métier tend à disparaître, les brebis n'assurant plus leur rôle d'entretien des paysages et ouvriraient le paysage à des risques majeurs : érosion, incendie... Un autre scénario craint une perte de l'identité à mesure que l'industrialisation gagne du terrain, retenons ici que les qualités ressenties répondent aux craintes et qu'il demeure une nécessité de s'occuper de ces questions à court-terme.

Ainsi, les acteurs proposent de renforcer le dialogue avec les institutions, de rendre les formations plus adaptées, voire d'encourager la diversification. Ces constats, *a priori*, pessimistes ne doivent pas être perçus comme fatalistes, ils traduisent en effet une forte demande d'émulation et la crainte de voir le territoire dégradé sera un facteur mobilisateur pour repenser les pratiques.

Dans ce contexte, les personnes mobilisées ont apporté leurs définitions des Territoires à Agricultures Positives dont on a vu qu'elles sont conjointement liées aux volontés d'évolution des Causses du Quercy : respect de l'environnement et mise en valeur du territoire doivent ainsi cohabiter avec un accompagnement des professionnels agricoles et la mise en dialogue plus globale de la filière ovine.

Ce temps d'écoute a été crucial dans la définition des représentations que se font les acteurs de leur territoire. La qualité et le nombre des entretiens réalisés, prouve à la fois la disponibilité des personnes mais surtout la forte envie de mobilisation autour de ces questions que l'on sait majeures voire urgentes. Nous avons lors de ces huit mois de travail essayé de donner une vision la plus claire possible et de retranscrire, au mieux, les revendications des habitants. Il ne reste désormais qu'à construire des réponses pertinentes à la hauteur des enjeux et de construire, avec le plus grand nombre, le futur de cette brebis Causses du Lot.

Bibliographie et sitographie

ADEME, Le Basic, DRESSAYRE Aurélie. *Alimentation et coût des externalités environnementales*. 2019, 138p.

Agneau Fermier du Quercy. Consulté en octobre 2021. Disponible sur : <https://agneau-quercy.com/label/>

Association nationale pour le développement de la certification Haute Valeur Environnementale. *La haute valeur environnementale*. Consulté en octobre 2021. Disponible sur : <https://hve-asso.com/la-hve/>

BEAUBIER Emma, BESSET Marine, DELBRIEL Quentin, MARTY Camille. *Les enjeux des surfaces pastorales dans le Lot*. Rapport de Licence Professionnelle DCFO, 2019. Albi : Institut national universitaire Champollion, 75 diapos.

Capel-Ovin, GEOC, ADEL46. *La filière ovine du Lot – Résultats de la campagne technique 2008*.

CAUVALDOR. *Préfiguration du Projet Alimentaire Territorial de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne. Diagnostic agricole et alimentaire et gouvernance territoriale*. Consulté en octobre 2021, 70p. Disponible sur : https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/diagnostic_agricole_et_alimentaire_cauvaldor_cle891155.pdf

CAUVALDOR. *Projet alimentaire de territoire*. Consulté en octobre 2021. Disponible sur : <https://www.cauvaldor.fr/developpement-et-economie/agriculture-agroalimentaire-et-foret-projet-alimentaire-de-territoire/?L=0>

Chambre d'agriculture du Lot. *Ovins*. Disponible sur : <https://lot.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/filieres/ovins/>

Chambre d'agriculture du Lot. *La filière ovine viande. Ovin viande*, octobre 2019, fiche n°8.

DÍAZ S., SETTELE J., BRONDIZIO E.S., ..., ZAYAS N.. *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the International Sciences-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)*. 2019, 56p.

DRAAF Occitanie. *Le plan régional de l'alimentation*. 2018, 15 diapos. Consulté en septembre 2021. Disponible sur : https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/presentation_pra_coralim_cle837f2d.pdf

Grand Cahors. *Un Plan Alimentaire Territorial pour le Grand Cahors*. Consulté en octobre 2021. Disponible sur : <https://patgrandcahors.jimdofree.com/un-plan-alimentaire-territorial-pour-le-grand-cahors/>

Groupe Capel. *L'organisme et entreprise de sélection ovine Ovilot*. Consulté en octobre 2021. Disponible sur : <https://www.capel.fr/internet/nos-activites/ovine-amp-ovilot-2360.aspx>

Inn'Ovin. *La grille EUROP de classement pour conformation*. 2011, 2p. Disponible sur : <https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2017/03/conformation.pdf>

Le Réseau National des Espaces Test Agricoles (RENETA). Consulté en octobre 2021. Disponible sur : <https://reneta.fr/>

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. *Les espaces test agricoles : expérimenter avant de s'installer*. 27/07/2016, Analyse n°92. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/les-espaces-tests-agricoles-experimenter-lagriculture-avant-de-sinstaller-analyse-ndeg92>

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. *Les paiements pour services environnementaux en agriculture*. 19/06/2020. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/les-paiements-pour-services-environnementaux-en-agriculture>

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. *La politique agricole commune 2015-2022. Annexe 10 : Les mesures agro-environnementales et climatiques – MAEC*. Avril 2021, 3p. Disponible sur : https://www.eure-et-loir.gouv.fr/index.php/content/download/39458/240271/file/2104_pac_a10_maec-1.pdf

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. *Certification environnementale, mode d'emploi pour les exploitations*. 14/10/2021. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations>

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. *Plan Biodiversité*. 4 juillet 2018, 28p. Disponible sur : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/18xxx_Plan-biodiversite-04072018_28pages_FromPdf_date_web_PaP.pdf

Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. *Les Causses du Quercy*. Consulté en octobre 2021. Disponible sur : <http://www.parc-causses-du-quercy.fr/>

Projet de diagnostic en vue du futur Plan Stratégique National de la PAC 2023-2027 – France. 31 mai 2021, 278p. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/pac-2023-2027-proposition-de-psn-de-la-france-transmise-la-commission-europeenne>

Réseau Agricole des Iles Atlantiques. *Externalités positives de l'agriculture*. 2 juin 2020. Disponible sur : <https://raia-iles.fr/2020/06/02/externalites-positives-de-lagriculture/>.

SAUTEREAU Natacha, BENOIT Marc, SAVINI Isabelle. Quantifier et chiffrer économiquement les externalités de l'agriculture biologique ? Synthèse de l'étude ITAB. *Restitution publique d'étude* novembre 2016 (Paris), 20 p.

Terres de liens. *Les espaces test agricoles : des outils innovants au service de l'installation agricole – Comprendre l'essentiel*. 1/11/2016. Disponible sur : <https://terredeliens.org/Les-espaces-test-agricoles-des-outils-innovants-au-service-de-l-installation-agricole-Comprendre-l-essentiel-Reneta.html>

Transhumance en Quercy. *Suivez la transhumance Rocamadour-Luzech*. Consulté en octobre 2021. Disponible sur : <https://transhumance.lot.fr/>

Table des figures

Photo en couverture : Bioterre

Figure 1 : Services écosystémiques associés à l'élevage de la brebis Causses du Lot.....	5
Figure 2 : Proportion de personnes rencontrées par secteur.....	11
Figure 3 : Qualités citées pour le territoire.....	13
Figure 4 : Les qualités liées au cadre de vie.....	14
Figure 5 : Les douze qualités de la brebis Causses du Lot.....	16
Figure 6 : Les six valeurs de la brebis Causses du Lot	16
Figure 7 : Les valeurs de la brebis Causses du Lot en fonction des catégories d'acteurs	18
Figure 8 : La "structure gravitaire" des freins et des difficultés de l'élevage dans les Causses du Quercy	19
Figure 9 : Les pôles d'actions mises en place dans le Lot selon un gradient filière-territoire..	23
Figure 10 : Historique des actions entreprises dans le Lot.....	23
Figure 11 : Actions et acteurs autour de la "brebis-patrimoine" et de la "brebis-ressource" ...	24
Figure 12 : Actions, acteurs et échelles autour de l'installation dans le Lot	25
Figure 13 : Schéma global d'évolution idéale du territoire	28
Figure 14 : Les 145 propositions d'actions classées selon leur type et leur fréquence de citation	30
Figure 15 : Les cinq grandes catégories d'actions proposées	32
Figure 16 : Les trois catégories d'actions à mettre en place à une échelle plus globale.....	34
Figure 17 : Les différentes définitions du modèle TAP par les acteurs.....	35

Annexes

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

Personnes rencontrées⁴ lors de la phase préparatoire du travail de terrain

Eudes Joüet-Pastré	Eleveur
Isabelle Lapèze	Conseil départemental du Lot
Anna Bassuel	ADDEAR du Rhône
Sophie Chauvat	Institut de l'élevage
Château de Saint Cernin	
Emily Laffont	GDS 46
MH Privat	Syndicat mixte Bassin du Lot
Guilhem Boucher	Association La Granja
Damien Bouat	Eleveur
Yasmina Loiseau	Communauté d'agglomération Grand Cahors
Camilla Robert-Bœuf	Chercheuse
Flore Laparra	Office du Tourisme de Cahors
Alice Martin-Prével	
Alizée Bouteau	Chercheuse
Jean-Baptiste Cavallier	RENETA
Cajarc Blue Hotel	
Margaux Gelin	GIS Avenir d'élevage

Personnes rencontrées lors de la semaine de terrain

Eric Lagarde	Label Agneau Fermier du Quercy
Luc Rives	Ovilot
Flavie	Licence Développement de la filière ovine
Louis-Henri Rossignol	Fédération des CUMA du Lot
Elsa Deleris	Gîte Poudally
Flore Laparra	Office de tourisme Cahors Vallée du Lot
Rémi Branco	Président départemental du Lot, chargé d'agriculture
Philippe Tyssandier	Chambre d'agriculture
Frédéric Cardon-Dubois	DRAAF Occitanie
Emily Laffont	Chambre d'agriculture
Rodolphe Puig	Chambre d'agriculture
Adeline Joret	Ferme Lablaymie (éleveuse)
Isabelle Lapèze	Conseil départemental du Lot
Stéphane Adam	Fédération des PNR
France Drugmant	Fédération des PNR
Bastien Galant	Fédération des PNR
Adbon Calvo	AFP Luzech
Jean-Louis Issaly	Ancien président d'Eleveurs du Lot Fédération nationale ovine Chambre d'agriculture Transhumance en Quercy

⁴ Rencontrées en présentiel, en visio ou par téléphone

	Maire
Jean-Claude Goudoubert	Eleveur Agneau du Quercy Label rouge AFP de Florac SAFER Occitanie
Chrisitan Delrieu	Cauvaldor
Anne-Laure Cancès	PNR Causses du Quercy
Philippe Escrozailles	Boucherie Escrozailles
Romain Bouëtard	Restaurateur : L'esprit du Causse
Clément Aillet	Eleveur
Jean-Marie Aillet	Ancien éleveur Maire
Dominique Pourcel	Eleveur Gîte
	Tout Immobilier Cœur de Causse
Bruno Alayrac	Eleveur Bergers des lavandes
Yasmina Loiseau	Grande Agglomération de Cahors
Mathieu Flaujac	Gîte La flèche bleue
Alain Plenacostes	Association Sauvegarde du Célé
Martine Bergues	Département du Lot
Michel Laverdet	PNR des Causses du Quercy
Florian Marco	Ferme des petites Lulus (éleveur)
Guilhemn Boucher	Association La Granja PNR des Causses du Quercy
Agnès Delpech	Eleveuse
André Delpech	Eleveur
Marie-Myrtille Gallet	PNR des Causses du Quercy
Jean-Maurice Diogo	ADASEA
Chloé Bories	ADASEA
Béatrice	Association de sauvegarde de l'environnement lotois
Guillaume	Association de sauvegarde de l'environnement lotois
Sophie	Association de sauvegarde de l'environnement lotois
Frédéric	Association de sauvegarde de l'environnement lotois
Habitants	Marché de Luzech
Samuel Belamiti	PNR des Causses du Quercy
Carole Cugny	Eleveuse
Christian Rossi	Ancien éleveur
Jérémy Brissol	Abattoir Destrel Viande
Marc Issaly	Eleveur
Paul Grousset	Lycée Général et Technologique La Vinadie
Marie Servin	Office de tourisme des Landes d'Armagnac
Benjamin	Métiers Art et Histoire
Habitant hors PNR	
Pierre	Fédération départementale de la truffe

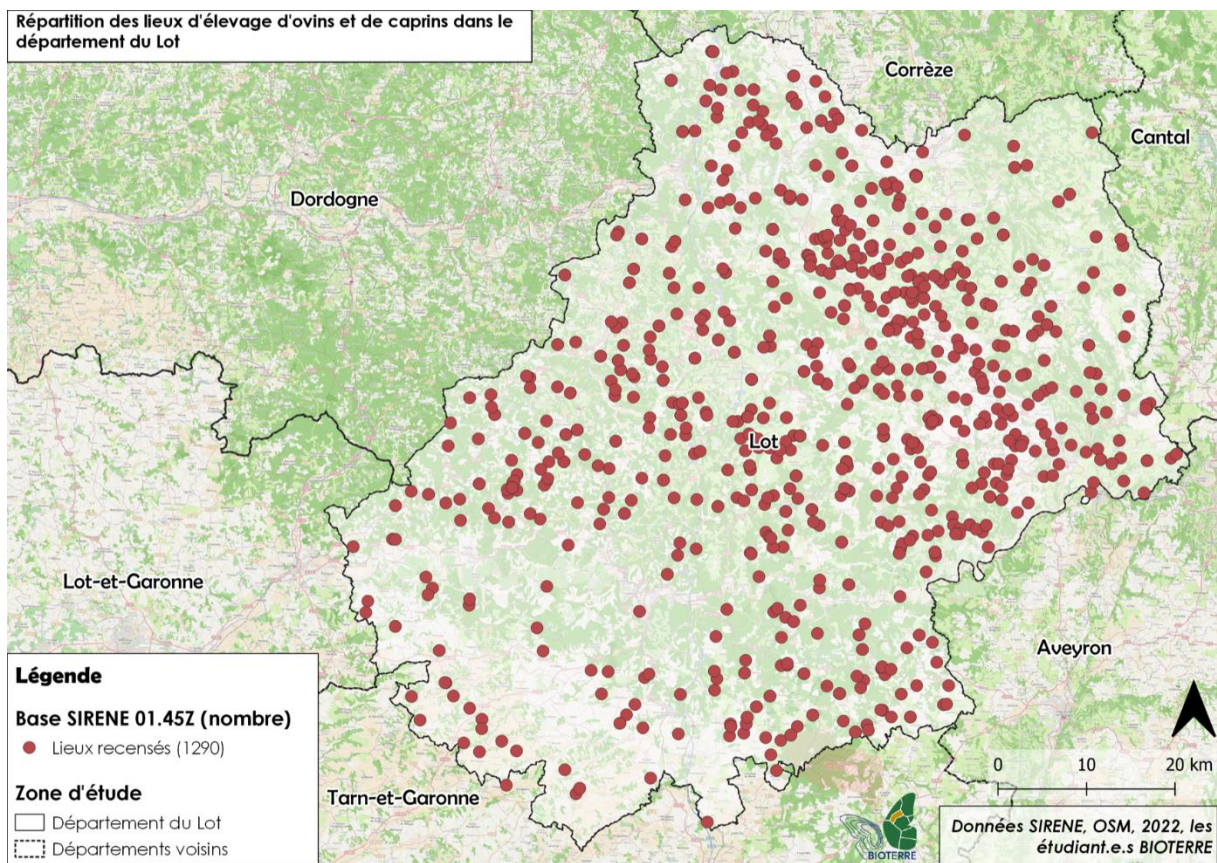
Annie	Fédération départementale de la truffe
Jean Launay	Fédération départementale de trufficulteurs du Lot Ancien député
Sandrine Rivière	GEOC
Céline Hervé	PNR des Causses du Quercy
Dominique Rombault	PNR des Causses du Quercy
Jean-Christophe Pons	Berger des lavandes
Pierre Réveillac	Ancien éleveur Association La Caussearde
Adeline Barillot	Ecomusée de Cluzal
Dominique Cullerier	Formation
Jean-Baptiste et Nelly Rouquie	GAEC Les Quercynes
Sophie Favre	Grand Cahors
Christian Maquin	Grand Cahors
	Agence Kaloupschi
Nicolas Goux	Conservation d'espaces naturels du Lot
Hélène Hargitai	Sous-préfète de Gourdon
	Domaine viticole
Elisa Montet	Eleveuse
Catherine Marlas	PNR des Causses du Quercy
Aurore Péguin	ADEAR du Lot
Yves Bruel	ADEAR du Lot
Caroline Salvin	PNR CUMA
	Office du Tourisme
Gilles Raffy Sabine Raffy Michèle Folichon	Mairie de Bouziès AFP de Bouziès Saint-Cirq-Lapopie
Camille Joly	Eleveuse
Frédéric Joly	Eleveur
Michel Delmas	Eleveur
Roxanne Moulhayrat	Eleveuse
	Ferme de Coutal
Anne Arbus	Chambres d'hôte Bleus-Lumière
Wil	
Yves Second	Exploitant agricole

Annexe 2 : liste des personnes présentes à la restitution publique du 21 février 2022⁵

Eric Lagarde	Agneau Fermier du Quercy
Rémy Falguières	Capel
Flavie Thamié	Ovilot
Catherine Marlas	PNR des Causses du Quercy
Luc Rives	Ovilot
Nadine Lambret	Fermes de Figeac
Jean-Christophe Pons	GAEC de Camphinie
Jean-Marie Aillet	Concots
Guilhem Boucher	La Granja
Michel Laverdet	PNR des Causses du Quercy
Maxime Hug	GAEC Ferme de Bardouli
Jean Launay	Président Comité National de l'eau
Julien	Ovilot
Chloé Bories	ADASEA d'Oc
Jean-Maurice Diogo	ADASEA d'Oc
Philippe Tyssandier	Chambre d'agriculture du Lot
Marc Gayral	EARL Le Mas
Martin Ostermeyer	Destrel
Jérémy Bressolles	Destrel
Carole Dupuy	Sous-préfecture de Gourdon
Sandrine Rivière	GEOC
Abdon Calvo	AFP Luzech Labastide
Rodolphe Puig	Chambre d'agriculture du Lot
Guillaume Bouyssou	GAEC Cancebas
André Delpech	Cabreret
Philippe Andlauer	PNR des Causses du Quercy
Ambre Girou	PNR des Causses du Quercy
Florian Marco	Fermes des petites Lulus
Hervé Pleimpon	GAEC La Guitarre
Jean-Louis Issaly	Transhumance en Quercy
Michèle Folichon	AFP déléguée Parc
Martine Bergues	Département du Lot
Pierre Kovacic	Office du Tourisme du Grand Figeac
Aurore Peguin	Adear du Lot
Isabelle Lapèze	Conseil départemental du Lot
Pierre Sourzat	Fédération truffe
Pierre Fauché	Ovilot
Rémi Branco	Conseil départemental du Lot
Anne-Laure Cancès	PNR des Causses du Quercy

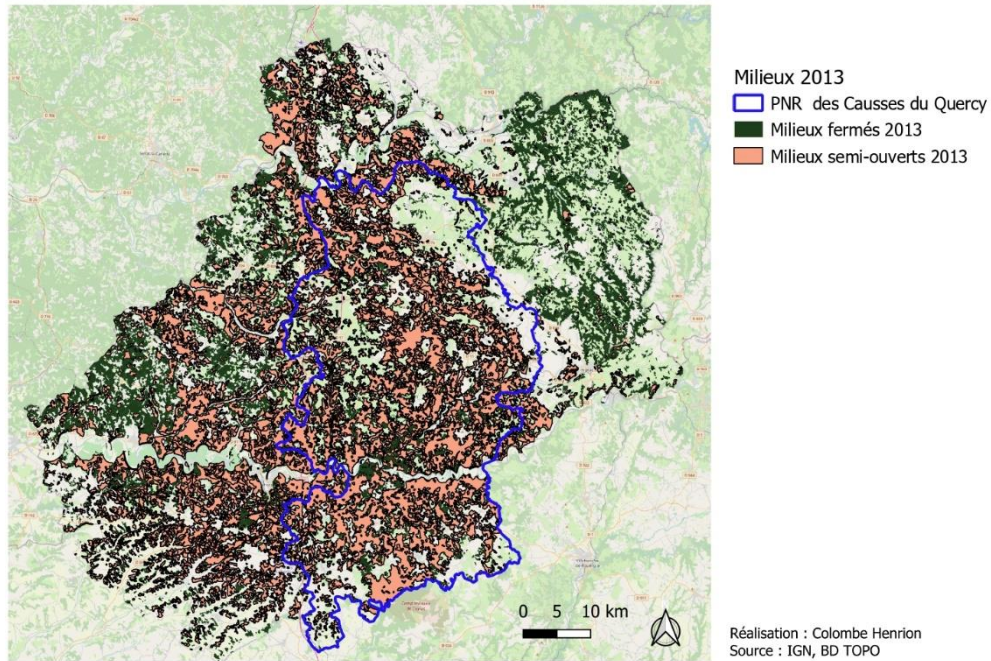
⁵ Liste établie à partir de la feuille d'émergence.

Annexe 3 : Répartition de l'élevage sur le territoire du Lot



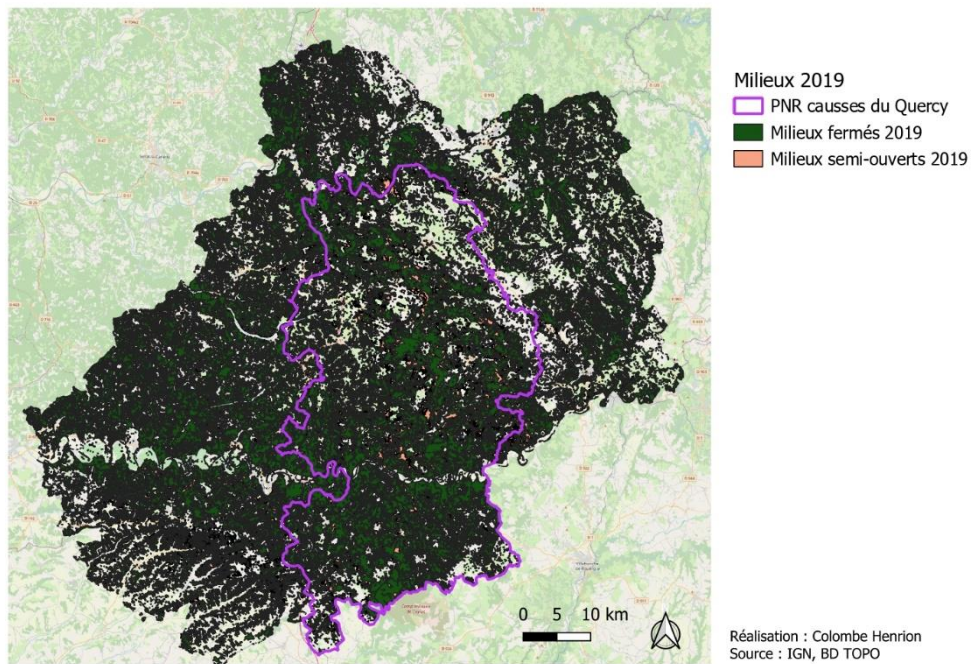
Annexe 4 : La fermeture des milieux dans le Lot

Evolution du potentiel de débroussaillage par la brebis dans le Lot en 2013



05/03/2022

Evolution du potentiel de débroussaillage par la brebis dans le Lot en 2019

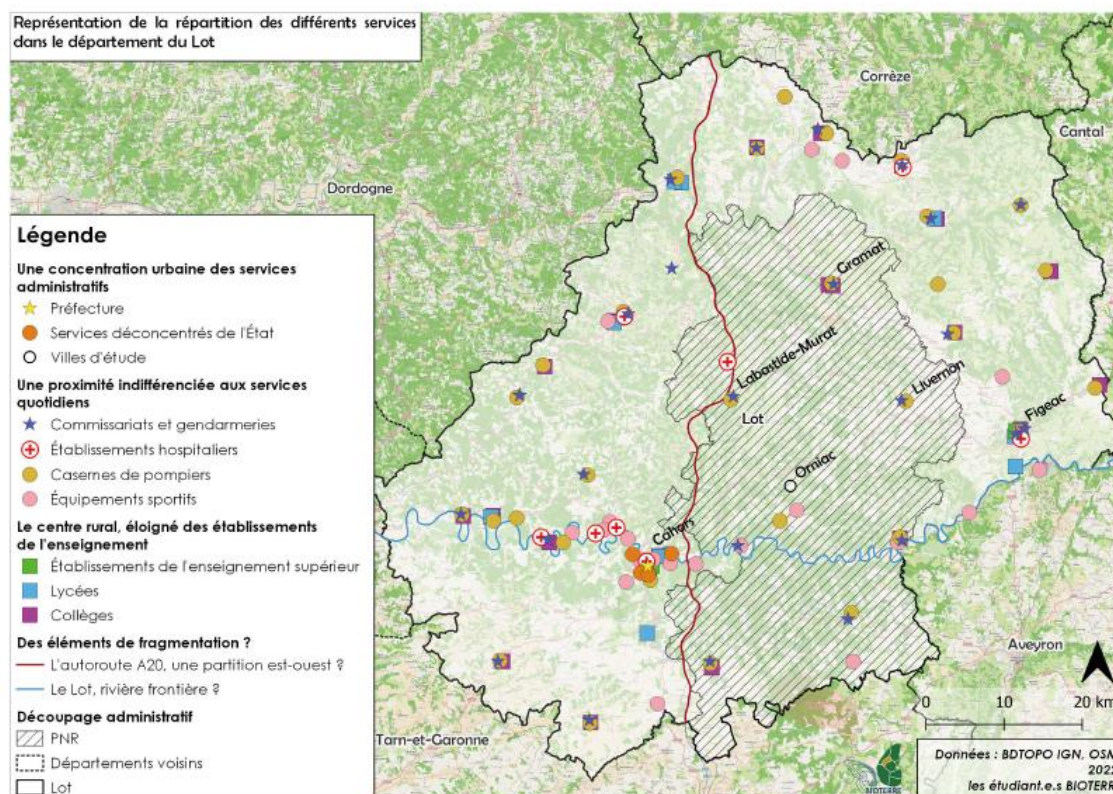


05/03/2022

Annexe 5 : Accessibilité des services et infrastructures dans le Lot

Analyse de l'accessibilité dans le département du Lot

Un territoire fragmenté par ses axes ?



Au-delà d'une vision kilométrique du territoire, il nous a également été remonté une partition nord-sud de celui-ci, avec la rivière Lot comme frontière. Cette fracture a surtout été mise en lumière au regard de la géologie : un nord caussenard karstique et un sud calcaire plus plat, ce qui influencerait alors la répartition des services.

Tout d'abord il apparaît que le Lot n'agit moins, en premier lieu, comme une frontière fragmentante que comme un élément aimant autour duquel s'est développé historiquement le peuplement. En traduisant par exemple les villes de Cahors et Figeac, toutes deux situées à proximité de la rivière qui concentrent intégralement les services administratifs. Voici un des éléments nous permettant de valider l'expression entendue de « vallée du Lot », qu'on peut aisément observer en regardant à l'ouest de Cahors et l'A20, où la concentration de services divers est importante.

Cependant, la fracture évoquée n'est pas à analyser au regard de ce seul prisme démographique. On peut apercevoir que sur tout le territoire du PNR, le nord semble assez peu connecté (en témoignent également nos déplacements sur place), disparate et dépendant des villes de Labastide-Murat, Livernon et Gramat, on l'a vu, pour les services de santé, d'enseignement ou de sécurité. Attention, cette analyse n'en demeure pas moins limitée au regard de la faible superficie qu'occupe le sud (au regard du Lot comme frontière) dans le territoire entier du PNR.

Analysant le département dans son ensemble, on peut toutefois affirmer que la répartition des services est surtout périphérique, éloignant de fait le centre des pôles urbains et de leurs services associés. Prenons par exemple la ville d'Orniac dont la position est centrale aux échelles du département et du PNR : elle est équidistante de 40 minutes en voiture du triangle Cahors - Gramat - Figeac.

Enfin, on relèvera la potentielle fragmentation opérée par l'A20 dont on pourrait penser qu'elle relie le nord et le sud. Seulement, du fait de sa position relativement centrale, les villes à l'est et à l'ouest profitent difficilement de cette desserte. C'est une preuve supplémentaire pour affirmer que la géologie (et la topographie) ne peut à elle seule expliquer les inégalités d'accès aux services.